

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed /<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées   |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input type="checkbox"/>            | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input type="checkbox"/>            | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:      Pagination continue.  |                                     |   |

# LE MONDE ILLUSTRÉ

## ABONNEMENTS:

Un an, \$3.00 - - - Six mois, \$1.50  
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance  
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

13<sup>ME</sup> ANNÉE, No 656.—SAMEDI, 28 NOVEMBRE 1896

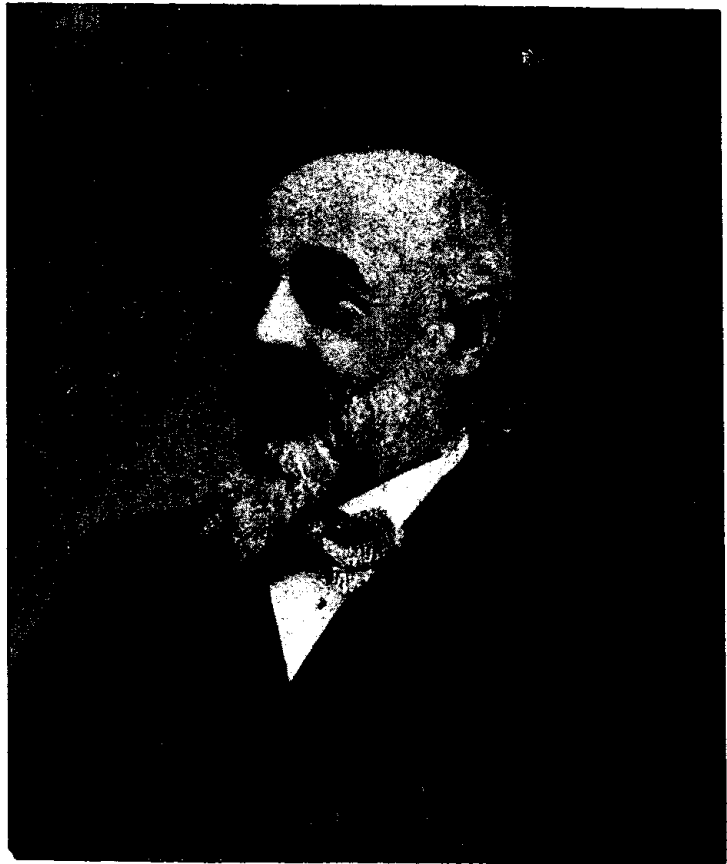
BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIETAIRES.  
BUREAUX, 42, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

## ANNONCES:

La ligne, par insertion - - - - 10 cents  
Insertions subséquentes - - - - 5 cents  
Tarif spécial pour annonces à long terme



L'HON. M. T. BERTHIAUME  
Conseiller Législatif pour la division Alma



L'HON. M. J.-D. ROLLAND  
Conseiller Législatif pour la division Salaberry.—Pho Laprés



AU TEMISCAMINGUE : CANTON DUHAMEL.—Les mines d'argent.—Photo B. Charon

## LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 28 NOVEMBRE 1896

## SOMMAIRE

TEXTE.—Entre-nous, par Léon Ledieu.—Les honorables MM. T. Berthiaume, J.-D. Rolland et M. Sifton.—Poésie : Les cheveux de ma mère, par Marie de Valandré.—Un canadien illustre, par Firmin Picard.—Cathédrale de Reims (avec gravure).—Conte : La parisienne, par Paris.—Récréations.—Poésie : A Léon XIII, par Z. Mayrand.—Les poissons du réservoir, par A.-N. Montpetit.—Lettre de Québec, par Aimée Patrie.—Au cimetière, par Gustave de Juilly.—Les noces d'argent du chef Benoit.—Petite poste en famille.—Courrier de la mode.—A quoi sert un bal.—Nouvelles à la main.—Primes du mois d'octobre.—Choses et autres.—Jeux et récréations.—Feuilletons.

GRAVURES.—Portraits des honorables MM. T. Berthiaume et J.-D. Rolland.—Au Témiscamingue (Canton Duhamel) : Les mines d'argent.—Portraits de MM. l'abbé Thérien et F. Picard.—La cathédrale de Reims.—Les noces d'argent de M. le chef Benoit, de la brigade du feu, de Montréal.—Beaux-Arts : Mauvaises nouvelles (double page) Portrait de M. Sifton.—Gravures de mode.—Devinette.

## PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélés du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.

## NOS PRIMES

## LE CENT CINQUANTIÈME TIRAGE

Le cent cinquantième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros datés du mois de NOVEMBRE), aura lieu samedi, le 5 DECEMBRE, à deux heures de l'après-midi, dans nos bureaux, 42, Place Jacques-Cartier.

Le public est instamment prié d'y assister.

## NOUVEAU FEUILLETON

Nous commencerons, dans notre numéro du 12 de décembre prochain, la publication d'un grand roman de mœurs, d'une parfaite moralité et d'un intérêt captivant.

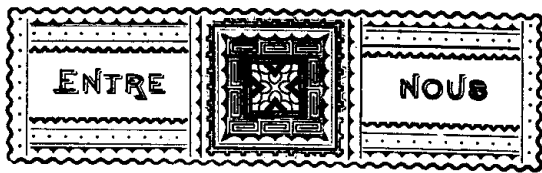
Qu'il nous suffise de donner le titre et l'auteur :

## LA VEUVE DU GARDE

PAR

RAOUL DE NAVERY

Nous sommes certains que tous nos lecteurs et lectrices feront leurs délices de notre prochain feuilleton.



Il y a quarante-cinq à cinquante ans, deux enfants venaient au monde, l'un à Saint-Hughes, comté de Bagot, l'autre dans le comté de Joliette. Tous deux étaient fils de cultivateurs honorés et respectés et l'avenir était le même pour eux. Cependant, dès l'âge de douze à treize ans, après avoir suivi les cours de l'école primaire, chacun dans son village, ils prirent des chemins bien différents pour se rendre sur le champ de bataille de la vie.

L'enfant du comté de Joliette alla au collège, y fit ses études, puis étudia le droit et fut reçu avocat. Il était lancé, il pouvait devenir savant juriconsulte ou s'il préférait la politique, être député, puis ministre, conseiller législatif, n'importe quoi.

Le petit garçon de Saint-Hughes prit le chemin de l'atelier, entra comme apprenti dans une imprimerie, travailla avec ardeur, devint typographe de premier ordre, contremaitre, puis maître, c'est à dire chef d'une maison à son tour.

Les voici établis tous deux, occupant une belle position, dans des sphères différentes, mais enfin maîtres d'eux-mêmes après Dieu.

Bien des années se sont passées depuis que l'un a ouvert son atelier d'imprimerie et l'autre son bureau d'avocat et nous les retrouvons aujourd'hui dans des positions bien différentes. L'enfant de Saint-Hughes, le typographe, est aujourd'hui propriétaire du plus grand journal français du continent américain, il est conseiller législatif. L'avocat est devenu journalier.

Ceci semble un conte fait à plaisir, une anecdote inventée pour servir de leçon de travail et de bonne conduite aux enfants qui vont à l'école et, pourtant, rien n'est plus vrai.

Le conseiller législatif est l'honorable M. Trefflé Berthiaume, propriétaire de *La Presse*, et co-propriétaire, avec M. N. Sabourin, du MONDE ILLUSTRÉ.

Le journalier d'aujourd'hui, l'avocat d'il y a vingt ans, c'est... ah ! pauvre garçon, brisé dans la lutte pour la vie, ne le nommons pas et qu'une pitié profonde remplace le blâme que d'aucuns seraient tentés de lui infliger. Et puis, ignorant son passé, ses combats, ses infortunes, mieux vaut le silence.

Quant au premier, Saint-Hughes peut être fier de son enfant ; il lui fait honneur, mais les journalistes et les typos ont le droit de le réclamer comme un des leurs, et ces deux professions si étroitement liées l'une à l'autre sont heureuses de voir l'honorable M. Trefflé Berthiaume occuper un fauteuil dans la Chambre Haute de notre Législature.

Journalistes et typos, nous félicitons sincèrement notre ancien collègue et, en lui offrant nos plus chaudes félicitations, nous le prions de se souvenir des anciens qui peinent les uns à la casse, les autres sur la copie, et d'être toujours bon pour nous, comme il l'a été jusqu'à présent.

\*.\* La dernière aventure de notre ami Faucher de Saint-Maurice.

Faucher feuilletait, un soir, une revue américaine quelconque, quand une annonce attira son attention.

Il s'agissait de pots à eau représentant Napoléon Ier, dans son uniforme préféré de colonel de chasseurs, plus le chapeau et la redingote grise légendaires, quinze pouces par huit, contenance un demi-gallon, le tout pour \$1.10.

Faucher, toujours admirateur du grand petit caporal, fouilla dans son escarcelle, en tira la piastre et les dix centins exigés par le marchand de vaisselle, pour son Napoléon de porcelaine opaque, et les envoya à l'adresse indiquée.

Quatre jours après, il reçut une caisse devant contenir le guerrier demandé, mais, hélas ! c'était un objet tellement uniforme et d'une ressemblance si

vague que Faucher, indigné, prit sa plus solide plume et écrivit aux industriels une lettre—je ne vous dis que ça—dans laquelle il leur disait leur fait, sans ambages ni détour, se plaignant avec amertume qu'on avait abusé de sa candeur, et que le dit pot à eau ressemblait autant à McKinley qu'au vainqueur d'Austerlitz et d'Éna.

—Je ne leur ai pas mâché, dit Faucher.

Mais notre excellent confrère se faisait une idée très fautive du caractère yankee, et voici, dans toute sa fallacieuse franchise, la réponse qu'il reçut :

Faucher de Saint-Maurice, écr.,  
Québec—Canada,

Cher monsieur,

En réponse à votre honorée, que nous recevons, nous avons l'honneur de vous informer que les pots Napoléon et McKinley sont exactement la même chose. Nous avons acheté, il y a quelque temps, un lot de pots Napoléon, mais, advenant la campagne présidentielle, nous les avons vendus comme pots McKinley.

Comme vous le savez probablement, la ressemblance entre McKinley et Napoléon est bien grande, et c'est la raison pour laquelle nous les vendons comme pots McKinley.

Espérant que cette explication vous satisfaira entièrement et dans l'attente de vos ordres, nous avons l'honneur d'être,

Vos très respectueux,

HIGGINS & SEITER.

Cette réponse cynique terrassa littéralement Faucher, et je vous assure qu'il passera pas mal d'eau sous le pont Victoria avant qu'il fasse de nouvelles affaires avec les Américains des États-Unis.

\*.\* En parlant du grand Napoléon, qui était très petit, je ne puis m'empêcher de penser à la triste odyssée de deux géants irlandais qui sont venus s'échouer, l'autre jour, à Montréal, au poste de police, en demandant un abri et du pain.

Et ils ont à eux deux plus de treize pieds de long, soit six pieds et demi et une fraction chacun !

Être grand, très grand, est cependant le rêve non seulement de tous les enfants, mais encore de bon nombre d'hommes faits, mais petits de taille.

Je connais même un député, représentant un comté pas bien éloigné de Montréal, qui m'a dit plus d'une fois :

—Oh ! si j'avais eu seulement un pied de plus, en longueur, je crois que je serais devenu riche, puissant ; mais, comment diable voulez-vous qu'on prenne au sérieux un petit gros boulot comme moi, sans barbe.

Ce brave garçon a tort et le vieux proverbe a raison : " les hommes ne se mesurent pas à la taille "... ni à la barbe.

Alexandre et Napoléon étaient petits et n'avaient pas de barbes, et cependant les géants les plus velus tremblaient devant eux et s'inclinaient devant leur génie.

Chez l'enfant, l'envie de grandir beaucoup et d'être très fort se comprend facilement, car son rêve est souvent de pouvoir flanquer des tripotées gigantesques aux grands qui le font souffrir et qui abusent de leurs muscles, mais l'homme doit raisonner autrement.

Cette longueur qu'ils envient est au contraire, le plus souvent une source d'ennuis sans fin.

C'est l'homme grand que l'on prie d'allumer le gaz, de passer les objets haut perchés ; c'est lui qu'on relègue en arrière, bien loin dans les réunions, sous prétexte qu'il est si grand qu'il verra et entendra tout aussi bien que de près ; c'est à l'homme qui a les plus longues jambes que—je n'ai jamais pu comprendre pourquoi—certaines gens offrent les sièges les plus bas et c'est aux petits que l'on donne les chaises les plus hautes ; ce qui est parfaitement idiot. C'est le grand que l'on charge des paquets, valises et des femmes en voyage. C'est le bipède long qui a toutes les corvées, tous les embêtements ; c'est lui qui a les pieds à l'air dans les lits ; qui se cogne la tête partout, en voiture, en bateau, aux branches, dans le bois, aux portes, dans les maisons, au plafond, dans les caves, pendant que le petit se balade n'importe où à l'aise, la tête haute et les bras libres.

Et voyez ces deux Irlandais, grands comme des perches, forts comme des chênes, ne sachant que faire de leurs immenses torax et de leurs muscles énormes, pourquoi ne trouvent-ils pas de travail ? Je n'en sais rien, mais il est probable qu'on les trouve trop encombrants, qu'ils ont trop bon appétit et qu'ils absorbent trop d'oxygène.

\*\*\* Qu'ils aillent servir le roi de Prusse, direz-vous. Oui, l'idée n'est peut-être pas mauvaise. Le soldat, en Prusse, est un être privilégié, il semble avoir le droit d'assommer les citoyens les plus paisibles, de les tuer même—cela se voit tous les jours dans le pays de Guillaume II—mais, tout n'est pas rose non plus dans le métier de soudard teuton.

Si le simple soldat regarde le pékin comme étant à trente degrés plus bas qu'un chien, l'officier méprise son subalterne dans la même proportion et il ne se passe guère de semaines où les journaux ne nous rapportent des actes de brutalité odieuse, de la part des officiers, envers leurs soldats.

La dernière affaire entre officier et civil a été un crime commis dans de telles circonstances que la presse—bien que très muselée dans ce triste empire—n'a pu s'empêcher de jeter les hauts cris et de demander justice, s'il y a encore des juges à Berlin.

Un marchand très honorable se trouvait dans un restaurant quand plusieurs officiers ivres, le lieutenant Brusewitz entre autres, entrèrent dans l'établissement et se mirent à insulter le marchand. Celui-ci ne répondit pas et ce silence eût pour effet de pousser le lieutenant Brusewitz à une telle colère, qu'il le cribla de coups de sabre.

Pendant que Bruservitz se livrait à cet acte de sauvagerie, les autres officiers gardaient l'entrée de l'établissement, afin d'empêcher les amis de l'infortuné de se porter à son secours.

Ce n'est pas là un fait isolé, car de toutes parts, dans l'empire allemand, arrivent des nouvelles du même genre et je crois que le poète Matzerath n'oserait plus écrire, de nos jours, ses vers patriotiques :

« O toi, Rhin splendide, ma patrie, toi perle de l'Ouest, flots d'un vert doré, tes hommes sont forts, tes femmes sont bonnes ; on est fier d'être ton enfant. »

\*\*\* Une grande banque, de Montréal, vient de faire distribuer à tous ses employés une circulaire, attirant leur attention sur une des clauses de leur engagement qui leur interdit de se livrer à aucune spéculation hasardée.

Cette mesure toute paternelle a été prise par suite de la fièvre d'agiotage sur les actions minières qui envahit le pays, et qui est arrivée à sa période agitée dans la province d'Ontario.

On peut avoir, en ce moment, des actions de mine d'or, d'argent, de charbon, d'amiante, des sables du Sahara, des brouillards du Saint-Laurent, des glaces du Pôle, de châteaux en Espagne, du diable au dix-neuvième siècle, de n'importe qui, et mêmes d'autres choses, pour la modique somme de cent sous, dix pièces de dix centins, une piastre, enfin ! Et avec l'espoir, la presque certitude de les voir monter, monter si haut, que l'échelle de l'antique Jacob serait trop courte pour les atteindre.

Les prospectus alléchant de ces compagnies qui poussent depuis quelque temps comme des champignons vénéreux, dans notre bon Canada, ne sont que des attrape-nigauds, des pièges où se font prendre les gogos qui ne s'intéressent qu'aux affaires dans lesquelles on leur promet plus de beurre que de pain.

Passé encore pour les gogos riches qui ont fait leur fortune d'une manière plus ou moins transparente, mais les directeurs de la banque en question ont eu raison de mettre leurs jeunes commis en garde contre les séductions de lanceurs d'affaires peu scrupuleux.

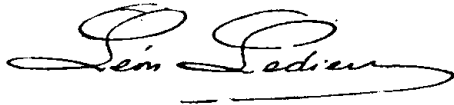
L'existence de la mine est indéniable, c'est la mine des naïfs de la bêtise humaine, mine inépuisable qu'exploitent les malins, d'autres disent filous.

Gardez vos piastres, mes amis, gardez-les pour quand vous n'en n'aurez plus, comme disait ce bon Guy Rolland.

La meilleure mine est encore celle du travail et de l'économie.

\*\*\* C'est justement celle qu'a toujours exploitée notre nouveau conseiller législatif dont je vous parlais en commençant, c'est celle qui ne manque jamais de rapporter.

Quant aux actions minières de une piastre, pièce, méfiez-vous en, elles conduisent au grattage des rues.



### L'HON. M. T. BERTHIAUME

CONSEILLER LÉGISLATIF POUR LA DIVISION ALMA

Nous avons vu, dans les Parlements des vieux pays, arriver comme députés des hommes du peuple, des ouvriers, voire même des socialistes.

Notre siècle, mais surtout notre fin de siècle, semble vouloir réhabiliter le prolétaire, sur le dos duquel, en somme, s'était hissée la grande révolution. Mais aussi, que de chemin parcouru depuis cent ans ! Combien d'artisans parvenus au sommet de l'échelle sociale, sans qu'ils dussent pour cela verser dans l'ornière fangeuse du socialisme.

C'est l'honneur d'un pays que de savoir distinguer les hommes utiles sortis des rangs du peuple ; et certes, Cincinnatus n'exciterait plus aujourd'hui l'admiration que lui donne l'histoire !

Notre population canadienne-française ne peut entrer en parallèle avec la population d'aucun Etat d'Europe (nous ne parlons pas de la République de Saint-Marin, du Grand-Duché du Luxembourg, ni du Val d'Andorre) : mais nous voyons avec plaisir que le gouvernement sait reconnaître le mérite—et qu'il y a des hommes de mérite sortis des rangs des travailleurs.

MM. T. Berthiaume et D. Rolland viennent d'être appelés à siéger au Conseil Législatif de notre province.

Tous deux sont fils de leurs œuvres. On nous donnera de dire quelques mots de M. T. Berthiaume, non seulement parce qu'il est copropriétaire du joli MONDE ILLUSTRÉ, mais parce qu'il se rattache à la gent de plume—qu'il ne faut point confondre avec la gent emplumée, hélas !...

L'honorable M. Trefflé Berthiaume est le type de l'énergie, de la persévérance, que couronne le succès. Il a commencé par être simple ouvrier typographe ; il a réussi à monter toujours. Il est bon à l'ouvrier, et a su défendre en maintes occasions cette classe si intéressante de la société. On dit qu'il est un défenseur ardent des droits et des privilèges du journalisme : ces hommes sont rares !

L'honorable M. T. Berthiaume est âgé de quarante-huit ans. Il est fils de M. Gédéon Berthiaume et de Mme Eléonore, née Normandin. Il fit son école primaire en son village natal, à Saint-Hughes, et passa quelque temps au collège de Saint-Hyacinthe.

A quatorze ans, il entra comme apprenti-typographe à la *Gazette de Joliette*. De là, au *Courrier de St-Hyacinthe*, puis à la *Minerve* de Montréal ; il devint le principal associé de la Cie d'Imprimerie Commerciale Gebhardt et Berthiaume ; acquit la Railway and Commercial Printing Co ; et, nous l'avons dit en commençant, est copropriétaire du MONDE ILLUSTRÉ et propriétaire de la *Presse*.

En 1871, le 21 août, il épousait Mlle Helmina Gadbois.

FIRMIN PICARD.

### L'HON. M. J.-D. ROLLAND

CONSEILLER LÉGISLATIF POUR LA DIVISION SALABERRY

L'honorable M. Jean-Damien Rolland, appelé au Conseil Législatif en même temps que l'honorable M. Berthiaume, est un autre homme que son seul talent et son seul travail ont porté aux honneurs.

L'hon. M. J.-D. Rolland naquit à Montréal en 1841 et fit ses études chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, puis au collège Sainte-Marie.

Des 1857, il débutait dans sa carrière commerciale en devenant l'associé de l'importante maison de librairie J.-B. Rolland & Fils. En 1861, il faisait son premier voyage en Europe, à titre de voyageur de commerce, qualité dont il est probablement aujourd'hui, parmi les membres actifs, le plus vieux titulaire.

De 1872 à 1876 il siégeait au conseil de ville de la municipalité suburbaine d'Hochelaga, aujourd'hui le quartier Hochelaga, à Montréal. De 1876 à 1879 il fut maire d'Hochelaga.

Lors de l'annexion d'Hochelaga à Montréal, en 1882, M. Rolland fut choisi comme l'un des échevins du nouveau quartier, au conseil de ville de la métropole. Quand M. Jacques Grenier devint maire, la présidence de l'importante commission des finances échut à M. l'échevin Rolland. En 1892, comme il fut défait dans le quartier Hochelaga, nos concitoyens anglais l'éluèrent par acclamation dans le quartier Saint-Antoine, rendant ainsi un magnifique hommage à son intégrité et son importance.

La même année 1892 vit M. Rolland délégué en Europe par la ville de Montréal, pour y effectuer un emprunt.

L'honorable M. Rolland a été membre du conseil au Board of Trade, vice-président de la Chambre du Commerce du district de Montréal, président de la compagnie du chemin de fer Montréal et Occidental.

Il est l'organisateur et le président de la Société de colonisation et rapatriement de Montréal.

Il fut l'un des fondateurs et des premiers vice-présidents de la Société de bienfaisance des voyageurs du Commerce, qui vient de l'élire, cette année, à l'unanimité, son président, le jour même où il était appelé au Conseil Législatif.

L'honorable M. Rolland est encore directeur de la société d'assurance sur la vie dite des Manufacturiers, administrateur-délégué de la société de paquebots Franco-Belge du Canada, directeur de la compagnie Impériale de la fabrication des clavigraphes.

L'honorable M. Rolland a épousé, en 1863, Mlle Albina Parent.

### L'HON. M. SIFTON

L'honorable M. Clifford Sifton, ci-devant solliciteur-général, dans le gouvernement provincial de Manitoba, vient d'être assermenté comme ministre de l'intérieur, dans le cabinet fédéral de M. Laurier.

Il va se présenter dans le comté de Brandon, à la place de M. Dalton McCarthy, démissionnaire. On croit qu'il sera élu sans opposition.



L'honorable M. Sifton n'a que trente-cinq ans. C'est un homme de capacités et d'une activité remarquables. Il est arrivé très vite. On regrette seulement que le fanatisme anti-français et catholique, dont il s'inspire, jette tant d'ombre sur l'éclat de ses réels talents.

Dévorée par ce ver rongeur, une réputation ne saurait durer longtemps.

## LES CHEVEUX DE MA MÈRE

*Le soir, quand, pour dormir, elle a défait ses tresses,  
Et me laisse à genoux, baiser ses cheveux longs,  
J'aime, en les renarrant, à couvrir de caresses  
Les premiers fils d'argent éclo dans ces fils blonds.*

*J'y lis tout un passé de soucis et de crainte.  
J'y vois mes maux d'enfant, qui l'ont fait tant souffrir,  
Et chaque nuit veillée a laissé son empreinte  
Sur ce front adoré que le temps va flétrir.*

*Des efforts qu'elle a faits pour me rendre meilleure,  
Plus vaillante, plus sage et plus digne d'amour,  
Pour soulager qui souffre et consoler qui pleure  
Chacun de ces fils blancs me représente un jour...*

*C'est pourquoi, quand le soir, elle a défait ses tresses  
Qui baignent son front pur de leur reflet changeant,  
J'aime à compter tout bas, par autant de caresses,  
Entre ces fils dorés les premiers fils d'argent.*

MARIE DE VALANDRÉ.

## UN CANADIEN ILLUSTRÉ

LE RÉVÉREND M. L'ABBÉ THÉRIEN

Nous éprouvons un réel bonheur quand nous pouvons faire ressortir les qualités, les mérites d'un enfant de cette belle province de Québec. Et nous en sommes plus heureux encore, lorsqu'il s'agit d'une personne qui a droit à notre reconnaissance.

Nous savons fort bien, croyez-le, que la reconnaissance est chose démodée aujourd'hui : que de fois ne nous sommes-nous pas entendu dire, à cause de ce sentiment que nous conservons avec soin, que nous cultivons avec amour en notre âme : " Vous n'êtes pas de notre siècle ! "

Eh ! bien, tant mieux !

C'est d'un prêtre que nous allons donner quelques notes biographiques, mais quel saint prêtre !—D'une science qui stupéfie—et avec cela, d'une modestie qui vous confond—! C'est un agronome distingué.

Il est savant, il est modeste : mais c'est un cœur d'or. Il se passerait de manger, plutôt que de refuser au pauvre affamé !

Mais commençons par le commencement.

Le Révérend M. l'abbé Amédée Thérien naquit le 14 octobre 1840, à Sainte-Anne-des-Plaines, joli village du comté de Terrebonne, à trente milles de Montréal, sur la ligne de cette ville à Saint-Lin.

Son père fut le regretté M. Pierre Thérien, possesseur d'une magnifique terre à laquelle celui-ci donna soixante-dix ans durant, tous ses soins. Il aimait son beau Canada ! et pour rien au monde, il ne l'eût quitté ! Il retourna à Dieu au commencement de cette année 1896, chargé de mérites et de vertus.

C'était un de ces hommes de l'ancienne race, dont la parole valait plus que les meilleurs actes notariés de nos jours. D'une bonté que l'on ne rencontre plus, il était aimé et estimé à vingt lieues à la ronde.

Sa vénérable et bonne mère, Claire Drouin de son nom de jeune fille, est une sainte. Malgré ses quatre-vingts ans, elle soigne elle-même aujourd'hui encore la maison de son fils chéri, notre héros, si bien surnommé le Dom Bosco de Montréal.

S'il est un second Dom Bosco, sa respectable mère est bien une seconde Marguerite Bosco ! Dieu sait, et lui seul le sait, le bien qu'elle a opéré, qu'elle ne cesse de faire ! Sa prudence, la haute intelligence de son âme, en font une sûre conseillère pour tous ceux qui souffrent : nous le savons par expérience.

Qu'elle est bonne !...

\* \*

La famille Thérien est une des premières fixées au Canada. Le premier du nom se maria en 1670, à Sainte-Famille, Ile d'Orléans. Il habitait Saint-Jean, de cette même Ile.

C'est vers 1770 que l'aïeul de M. l'abbé A. Thérien prit possession de la terre de Sainte-Anne-des-Plaines.

Un des frères du Révd M. Thérien est avocat : M. Olaus Thérien. L'une de ses sœurs est religieuse de la Providence.

Les dispositions d'Amédée, enfant, décidèrent ses parents à le mettre au séminaire de Sainte-Thérèse, d'où sont sorties tant de gloires du Canada ; et pour être cachée, celle dont nous parlons n'en est pas moins l'une des plus pures. Il eut pour condisciples les hommes les plus éminents, parmi lesquels nous citerons l'hon. M. Mercier, et plusieurs évêques du Canada. Ils l'eurent toujours en haute estime et tous lui gardèrent une profonde affection.

Ses succès à Sainte-Thérèse furent brillants. Ayant achevé là ses études, il fut mis au grand séminaire de Montréal, d'où il alla à Québec se perfectionner, par une année de succès encore, au séminaire de Théologie.

Mgr Bourget, de sainte et heureuse mémoire, l'ordonna prêtre, et l'envoya à Sainte-Thérèse, où le jeune professeur enseigna tour à tour la chimie, la physique, donna le cours de philosophie, occupa quelque temps la charge de directeur de cet important établissement. Il eut parmi ses élèves Mgr Emard, évêque de Valleyfield, et d'autres illustrations qui gardent de lui le plus doux souvenir.

Fatigué d'un labeur incessant—car il ne prenait presque pas de repos la nuit, étudiant toujours—il obtint une cure en Acadie, sur les bords de la mer, à l'île Madame, vers 1871. Il était l'un des préférés de S. G. Mgr Cameron, et plus d'un évêque des Etats-Unis s'honorait de son amitié.

Mais il devait remplir une mission spéciale, quoique peu en vue, et Mgr Bourget lui confia la Maison de Réforme, de Montréal, vers 1875 ; il n'a pas quitté ce poste depuis lors.

Son renom de science et de vertus passa par delà les frontières : et trois fois, différents diocèses des Etats-Unis le demandèrent comme évêque. Ce qui nous eut privé du bonheur de le connaître ; mais, d'autre

part, ce qui eut été un grand honneur pour le Canada-français.

Toujours, sa grande modestie lui fit refuser ces charges dont il se fût, cependant, si bien acquitté.

\* \*

Nous le disions tout à l'heure, sa modestie n'a d'égal que son savoir ; sa simplicité cadre admirablement avec sa charité sans borne !

Voulez-vous un exemple de cette charité ? Qu'il me pardonne mon indiscretion : ma plume ne peut s'arrêter, mon cœur l'obligerait d'écrire.

Emu du sort qui attend généralement les pauvres enfants sortis de la Réforme, et portant comme le sceau de la réprobation, il résolut de les mettre à l'agriculture, offrant à ceux qui le voudraient une position assurée ; mal secondé, et par ces enfants aux mauvais instincts, et par le manque de dévouement chez ceux qui eussent dû, par leur fortune ou leur situation, s'intéresser à son œuvre éminemment sociale, il sacrifia une fortune sans se plaindre, sans rien demander à personne, et ne s'arrêta que quand ses ressources manquèrent.

Chez lui, point de luxe ! Le tapis de toile cirée du plancher de son bureau est un cadeau, une surprise ; il ne l'eût pas fait placer lui-même ! Qu'a-t-il besoin de tapis, quand ses enfants de la réforme souffrent ?... Qui dira les trésors de bonté, d'indulgence, qu'il dépense derrière ces murs de prison, caché aux yeux de tous ? Quand nous voyions ces pauvres enfants qui, après tout, ont encore souvent un peu de cœur ; quand nous les voyions s'accrocher à sa soutane, se pendre à son cou, à ses bras, l'étouffer de leurs caresses un peu... sauvages, nous nous sentions ému, les larmes nous montaient aux yeux... et nous nous



RÉV. M. L'ABBÉ A. THÉRIEN, EN SA RÉSIDENCE DE STE-ROSE.—(Photo. Laprés et Lavergne)



rappelions le temps où quelques centaines de petits orphelins de Don Bosco nous arrangeront de la sorte ! Et, comme les pères Salésiens disaient là-bas aux orphelins, nous disons ici, malgré la joie de notre âme : " Mais, mes enfants, vous allez étouffer M. l'Aumônier ! "

Ils l'appellent, eux, avec des intonations de piété filiale : " Monsieur Chapelain. "

\* \* \*

Sa demeure, c'est la Maison du Bon Dieu ! On n'y voit que charité ; on n'y respire que charité ; on n'y vit que pour la charité.

Il n'a qu'une place à lui dans sa maison ; c'est son bureau. Les trois autres places sont à la charité. Il héberge chez lui l'excellent père Chamy, cet autre prêtre selon le cœur de Dieu, missionnaire apostolique, mais pauvre comme son compatriote, de biblique mémoire, le saint homme Job. Quand le bon père Chamy, repoussé de toutes parts, fut menacé d'être en état de vagabondage—oui, lui, un prêtre !—, ne pouvant se loger chez ses Syriens tous pauvres aussi ; ce fut le Révd M. l'abbé A. Thérien qui, simplement, bonnement, le rencontrant éperdu dans la rue, lui dit : " Venez chez moi ; un prêtre ne peut souffrir ainsi ! " Cela se passait il y a trois ans.

La vénérable mère ratifia ce que son fils avait fait ; et depuis lors, le bon père, devenu de par Rome, missionnaire apostolique, est là chez lui, et vivrait heureux, si ses Syriens ne comptaient malheureusement des brebis galeuses, ou mieux des loups, qui font le tourment de ce pauvre père.

Que d'autres faits je pourrais citer !... Mais je sais que notre héros me pardonnera déjà bien difficilement d'avoir soulevé un coin du voile qui abrite sa bonté ; je ne veux pas l'indisposer contre moi.

Je ne veux cependant pas, mais à aucun prix, laisser passer cette occasion de lui exprimer ma gratitude la plus filialement respectueuse, moi aussi : quelle noble bonté à mon égard ; et cela dure depuis des années !... Et quelle admirable délicatesse dans ses bienfaits ! On s'imaginerait que c'est lui l'obligé, quand il rend service !

Dans un changement de position qui nous survint naguère, ce furent ses bonnes paroles, ses encouragements, ceux de sa vénérable mère, qui nous soutinrent quand certains de nos amis nous jetèrent la pierre—eux qui avait plus de choses sur la conscience, en fait d'accrocs aux principes dans le journalisme, que nous : ceci dit sans acrimonie ni reproche.

La photographie que publie LE MONDE ILLUSTRÉ aujourd'hui vous fait voir ce bon prêtre dans sa petite propriété de Sainte-Rose, où il va, durant la bonne saison, chercher un repos bien mérité, un jour par semaine. Le travail de la terre repose l'esprit tout en élevant l'âme vers le Créateur.

Cette photographie sort des ateliers si renommés de MM. Laprés & Lavergne, artistes consommés, de cette ville.

L'autre que vous voyez sur le seuil du pied à terre de M. l'abbé A. Thérien, c'est, aimables lectrices, bienveillants lecteurs, un peu votre ami, n'est-ce pas ? dans tous les cas,

Votre humble serviteur,

*Jimm Picard*

CATHÉDRALE DE REIMS

(Voir gravure)

On vient de célébrer, en grande pompe, dans la cathédrale de Reims, le quatorzième centenaire du baptême de Clovis.

Cette cathédrale est un des monuments les plus remarquables de l'architecture du XIII<sup>e</sup> siècle. Elle a 490 pieds de long, sur 115 de large et 125 de hauteur, avec un magnifique portail, orné de deux splendides rosaces, et surmonté de deux tours élevées de 258



CATHÉDRALE DE REIMS, OU L'ON A CÉLÉBRÉ LE 14<sup>e</sup> CENTENAIRE DU BAPTÊME DE CLOVIS

pieds ; la nef est très vaste, et on y remarque d'admirables vitraux peints ; un bas-relief de Nicolas Pous-sin ; des fonts baptismaux dont la cuve a servi au baptême de Clovis, en 496.

Philippe Auguste fut sacré roi de France, à Reims en 1179, et tous les monarques français y reçurent l'huile sainte, sauf Napoléon, jusqu'en 1830. On se rappelle que Jeanne-d'Arc traversa les lignes ennemies pour y conduire Charles VII, qui y fut sacré, avant même que les Anglais eussent été chassés du royaume.

CONTE

LA PARISIENNE

Un jour la fée Bleue descendit sur la terre dans l'intention courtoise de distribuer à toutes ses filles, les habitantes des divers pays, les trésors de faveurs qu'elle portait avec elle.

Son nain, Anarante, sonna du cor, et aussitôt une jeune femme de chaque nation se présenta au pied du trône de la fée Bleue.

La bonne fée Bleue leur dit :

—Je désire qu'aucune de vous n'ait à se plaindre du don que je vais lui faire. Il n'est pas en mon pouvoir de donner à chacune la même chose ; mais une telle uniformité dans mes largesses n'en ôterait-elle pas tout le mérite ?

Et la distribution commença.

A la fille des Castilles, elle donna des cheveux noirs et longs ;

A l'Italienne, des yeux ardents ;

A l'Anglaise, un teint de rose et de lait ;

A l'Autrichienne, des dents nacréées ;

A la Russe, une distinction de reine ;

A l'Allemande, la sentimentalité.

Puis elle mit la gaieté sur les lèvres d'une Napolitaine, l'esprit dans la tête d'une Irlandaise, le bon sens dans le cœur d'une Flamande.

Et quand il ne lui resta plus rien à donner, elle se leva pour s'en aller.

—Et moi ? lui dit la Parisienne.

—Vous avais-je oubliée ?

Alors la bonne fée Bleue dit :

—Puisque le sac aux largesses est épuisé, dit-elle, vous aurez recours à toutes mes charmantes obligées : chacune d'elles vous donnera une part du présent que je lui ai fait.

Là-dessus, toutes de s'approcher et de lui jeter, l'une, une mèche de ses cheveux, l'autre une rose de son teint, celle-ci un rayon de sa gaieté, celle-là ce qu'elle put de sa sensibilité, tant et si bien que la pauvre oubliée devint en un instant la plus riche et la mieux dotée.

PARIS.

RÉCRÉATIONS

DÉLIER UN CHEVEU NOUÉ

Le problème semble, de prime abord, difficile à résoudre, pour ne pas dire impossible, surtout si le cheveu est fin : il est déjà si peu commode de dénouer un fil de soie.

Le tout est de connaître le truc : il est bien simple. Enfermez dans votre main le cheveu et vous serrez les doigts. La chaleur de la paume agit sur le cheveu, un peu gras par lui-même ; il se dilate, le nœud se desserre, et parfois même se défait complètement.



A LEON XIII

*Italie, Italie, ô terre trop heureuse,  
Si tu savais le prix de ton noble destin :  
Toutes les nations t'appellent glorieuse  
D'avoir sous ton ciel bleu le Pontife Romain.*

*Le vicaire du Christ, le successeur de Pierre,  
Phare de vérité, le docteur des docteurs,  
Celui que tout croyant vénère comme un père,  
Toujours prêt à bénir ses vils persécuteurs.*

*Cet auguste vieillard. Ce grand roi sans royaume  
Parle : sa faible voix soudain franchit les mers :  
Le riche en son palais, le pauvre sous le chaume  
S'inclinent devant elle : Il parle à l'Univers.*

*Plus de dix-huit cents ans ont passé sur ta tête,  
(Œuvre de Jéovah, divine papauté ;  
Tu ne redoutes point l'orage et la tempête,  
Boulevard de l'Eglise et de la chrétienté.*

*Là bas ! la voyez-vous, cette vague écumante,  
Bondir et se briser sur le roc immortel ?  
De l'enfer conjuré la rage est impuissante :  
Pour Rome et pour son chef toujours combat le Ciel.*

*N'as-tu pas du Seigneur la promesse immuable ?  
Jamais, jamais Satan ne prévaudra sur toi.  
Et tu restes debout, ô siège inébranlable,  
Vainqueur de mille assauts, rempart de notre foi.*

*Quand, sous Léon le Grand, un conquérant féroce  
Menaçait les chrétiens : Un pape le brava ;  
Attila reculant devant le sacerdote,  
L'Europe était sauvée, et la croix triompha.*

*Courage ! sois sans peur, pilote du navire  
Qu'un jour sur l'océan des âges Dieu lança ;  
Impassible et serein, vieux garde, je t'admire ;  
Toujours sous l'œil divin ta nef se bercera.*

*Longue vie à Léon ! vaillant octogénaire !  
Sous ton règne la foi seconde le progrès ;  
Et conduit par ta main, le grand siècle lumière  
Scrute en paix l'inconnu, sans s'arrêter jamais.*

*Bismarck, l'homme de fer, qui ravagea la France,  
Ce vainqueur de l'Autriche et de Napoléon,  
Plus tard, roulant traiter avec une puissance,  
Dut élire un arbitre, et te choisit Léon !*

*A l'heure du danger Rome a connu nos braves,  
Leur amour et leur zèle : ils sont au premier rang ;  
Sans attendre l'appel, nos valeureux zouaves  
Sont prêts pour le Saint Père à prodigier leur sang.*

*Honneur à toi Léon ! ton nom fait notre gloire ;  
D'un si digne pasteur soyons les dignes fils.  
Du Canada français conserve la mémoire :  
Toujours nous te serons dévoués et soumis.*

*J. N. Montpetit*

Contrecoeur, 29 octobre, 1896.

## LES POISSONS DU RÉSERVOIR

Le grand réservoir de la montagne qui abreuve, arrose et lave la ville de Montréal, est fêlé et laisse fuir son eau par maints endroits. A la vue des rues changées en ruisseaux, de leurs caves devenues des citernes, les habitants des environs, peu soucieux du traitement du Père Kneipp, à demeure, eurent recours aux autorités municipales pour arrêter la fureur des flots envahisseurs. Un Neptune quelconque fut envoyé sur les lieux, au nom des Pères de la cité, et prononça, comme il convient, le fameux *quos ego*. Dès ce jour, le bassin, baissa, baissa, ne cessa de baisser et baisse encore, au point que, d'une hauteur de vingt-cinq pieds, de tranche en tranche, il est descendu à quatre ou cinq pieds d'épaisseur d'eau. Encore quelques jours, et il restera à sec. Il faudra attendre un orage ou emprunter de l'eau chez les voisins pour rincer le grand verre municipal. Petit à petit, les crevasses ont été remplies, les saignées arrêtées, le bassin étanché. Mais pendant l'opération, qui'a pourvu à la soif et aux ablutions de la ville ? Oh ! les précautions sont prises de longue main ; le conseil de ville a su se ménager poire et puits pour la soif. Cet édifice, de style assyrien, qui s'élève au sud-est du bassin, recouvre une citerne de quarante pieds de longueur, de dix de largeur et de cinquante de profondeur peut-être ; c'est ce qu'on appelle, le puits, l'abreuvoir, la réserve de la ville, quand le grand réservoir fait défaut. L'eau que nous avons consommée, durant ces derniers quinze jours, nous est venue principalement de là. Notre carafe étant hors de service, nous nous sommes contentés de ce gobelet. *Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre*. Si une seule rasade ne suffit pas pour me désaltérer, j'en prends deux, trois et davantage. Il y a un inconvénient à cela, c'est qu'au moindre choc, le verre se renverse et se vide jusqu'à la dernière goutte.

Ainsi, l'autre jour, une conduite maîtresse ayant crevé, dans les environs, il s'en suivit que le puits tomba d'un flac, de toute sa hauteur, sur son fond, où il ne resta qu'une masse grouillante de poissons multicolores et multiformes, se débattant à sec sur un lit de ciment. On les recueillit à la hâte, et les reporters les servirent à leurs lecteurs, le lendemain, à plus de dix sauces différentes. Il fallait bien les traiter ainsi, car sauf à en faire de la bouillabaisse, la différence dans l'appât s'imposait par les variétés dans les espèces. On ne traite pas un brochet comme un esturgeon, une arguille comme une carpe, cela est de cuisine élémentaire. Or, il paraît que dans cet effondrement, le puits s'évanouit comme une ombre, par un trou du tube brisé, ne laissant pour débris que des poissons vivants. Il y avait là, au dire de certains journaux, des carpes, des perchaudes, des achigans, des brochets ; d'après d'autres journaux, on y comptait force perchaudes et poissons blancs, des crapets, des barbottes, des barbues.

Pour en avoir le cœur net, je me rendis tout droit au réservoir endommagé, où j'eus la bonne fortune de rencontrer, dans la personne du gardien, un homme poli et passablement versé dans la connaissance des poissons. Bien renseigné, je puis cataloguer, de main sûre, toute la gent frétilante qu'un cataclysme a précipitée et tassée au fond du puits. De barbues, de barbottes, de brochets, d'achigans, de carpes, de mullets, on n'a pas trouvé la queue d'un seul ; mais, en revanche, la perchaude, le crapet et la laquaiche y figuraient en grand nombre. Croiriez-vous que dans le tas on a recueilli une morue ? Elle est salée, celle-là, par exemple ! Pas du tout, elle était aussi fraîche que jamais fut morue au sortir de l'eau, et c'était certes, le plus gros sinon le plus beau poisson de la troupe. Mais encore, je ne veux pas dire que la morue en question fût une morue franche, ou un cabillaud, un aigrefin ou un merlan, mais ce n'en était pas moins une vraie morue, la seule du genre gade qui vive dans les eaux douces et qui porte le nom de *lotte commune*. C'est un poisson assez répandu, qui atteint un poids de plus de trente livres, dans le lac Saint-Jean et dans d'autres grands lacs du Nord et du Nord-Ouest. Celui-ci mesurait environ deux pieds de lon-

gueur. C'est le même poisson qu'on nomme *queue d'anquille*, au-dessous de Québec, et que les Anglais appellent *burbot*. Les reporters français auront probablement pris ce *burbot* pour une *barbotte* ; mais il ne répond pas au poisson généralement désigné sous ce nom en Canada. Auriez-vous jamais cru que, dans notre réservoir, on pouvait prendre de la morue, et de la morue fraîche encore ?

Le *White fish* aura sans doute donné lieu à la même méprise. On aura traduit *White fish* par *Poisson blanc*, c'est-à-dire *Corégane* ou *attikamck*, lorsqu'il s'agissait de *laquaiche* (*moon-eye* ou *hyodon*), ou du jeune hareng. Ceux-ci fourmillent partout dans nos eaux courantes et dans nos canaux. Rien de surprenant qu'ils soient parvenus à se rendre au réservoir, car leur agilité égale leur téacité, dans le bas âge ; elle est vraiment merveilleuse.

Dans le réservoir proprement dit, ce sont les perchaudes qui dominent. Depuis quelques jours, on les voit rôder par grandes bandes, côtoyant les bords, inquiets probablement de voir leur domaine s'applatiser se rétrécir, de jour en jour, d'heure en heure. La lumière pénètre chez eux de toutes parts, l'air se raréfie, l'atmosphère leur pèse, ils sont oppressés, ils étouffent ; haletants, troublés, soucieux, ils vont à la recherche de fonds béants, de fosses, de grands trous, pour avoir plus d'eau, pour respirer à l'aise. Pauvres petits, menacés d'être noyés dans l'air !

Lorsque le bassin a été vidé, la dernière fois, il y a huit ans, on y a trouvé les mêmes poissons, et tout à fait au fond, des achigans, en plus. On s'attend bien à en trouver encore, cette fois, et s'il en est qui y ont pénétré dès la première année, ils seront d'assez forte taille. Un achigan de huit ans peut bien peser de trois à cinq livres, pourvu que la nourriture ait été abondante, les eaux pures, comme dans le cas actuel. Le garde manger est ici bien entretenu d'ablettes et d'insectes tombés de la chevelure de la montagne, l'eau pure comme le cristal est coupée de douce rosée ; et le gardien qui veille là haut, tient à distance respectueuse de ce paradis aquatique, tous les ennemis qui pourraient troubler la quiétude de ses habitants. On va faire là, ces jours-ci, la plus forte sinon la plus belle pêche de l'année, une pêche à rendre jaloux Jos. Riendeau lui-même, à faire sécher le chenal du Moine de dépit.

A qui appartiendront ces poissons ? Eh ! parbleu, à ceux qui sauront les prendre. Comme les poissons de la rivière, comme le gibier de la montagne, du reste.

On s'est demandé comment ces poissons ont pu se rendre si haut dans la montagne, et d'aucuns ont prétendu qu'ils sont sortis d'œufs que le courant y a transportés. Les œufs des poissons sont assez souvent transportés d'un lieu à un autre, par des oiseaux migrateurs, quelquefois par le courant, mais rarement remontent-ils le courant, comme il le faudrait ici. Je suis plutôt tenté de croire que le petit poisson lui-même, bien autrement petit que l'œuf qui l'a porté, s'aidant au besoin, aura été poussé jusqu'au bassin, et y aura trouvé d'instinct, asile, nourriture et protection. Petit poisson deviendra grand, pourvu que Dieu lui prête vie.

*J. N. Montpetit*

Montréal, 14 novembre, 1896.

## LETTRE DE QUÉBEC

Les Québécois viennent d'être gratifiés d'une exposition de peinture. Ce n'est pas souvent qu'ici nous ayons pareille aubaine ; aussi, la foule sympathique qui, pendant huit jours, a défilé devant la riche collection, n'a pas ménagé à l'auteur les expressions d'une intelligente admiration.

Le nom de Wickenden se recommande de lui-même, on ne saurait donc me reprocher de faire de la réclame, ce qui me met à l'aise pour parler de ses



MONTREAL.—Les noces d'argent de M. le chef Benoit, de la brigade du feu—Pho. J.-A. Dumas

œuvres, dont la plupart, d'ailleurs ont eu les honneurs du Salon, à Paris.

M. Robert-J. Wickenden est artiste dans la plus belle acception du mot, et artiste délicat. Rien de cru ou de trop léché dans son travail ; il sait garder aux choses leur note juste, tout en les poétisant. Ses personnages sont frappants de réalité et, dans ses ciels, il semble que le vent fasse doucement jouer les nuages ; il a des effets de crépuscule qui sont parfaits : l'on croit voir les brumes glissant lentement vers la terre.

Son portrait de Philippe-Gilbert Hamerton, écrivain et critique d'art, a une telle expression de vie que, le contemplant pour la deuxième fois, à deux jours de distance, j'eus peine à retenir cette exclamation : "Quoi ! ce monsieur ne s'est pas dérangé !"

J'ai encore le catalogue sous les yeux : il comporte vingt-et-une peintures, dix-sept aquarelles et douze lithographies originales. Sur ce nombre, une vingtaine de pièces ont été exécutées depuis l'arrivée du peintre au Canada, en septembre dernier.

Celui-ci n'est pas un fat se drapant dans une dignité outrée : il est, au contraire, fort modeste—on peut même le croire timide—et il met complaisamment au service des humbles les conseils de son beau savoir et de son expérience. Il me fait plaisir de lui rendre publiquement ce témoignage reconnaissant.

M. Wickenden se propose d'exposer à Montréal dans quelques semaines. Dans leur intérêt, je conseille à tous ceux qui s'occupent de peinture et à tous les amis

de l'art, d'aller donner un regard à ses tableaux. Je n'ai, certes, pas la prétention ridicule de me poser en juge ; mais je crois pouvoir dire, sans témérité, que les plus difficiles seront satisfaits.

*Amis Patrie*

#### AU CIMETIÈRE

Il est, dans chaque paroisse, un coin de terre où tout est morne et solitaire ; un lieu sacré où l'on n'entre qu'avec respect et recueillement ; où chacun a déposé un être cher ; un lieu, enfin que nous aimons à revoir de temps à autre pour y verser une larme avec une prière. C'est le domaine de la mort ; il a nom : le cimetière. Cet endroit du village natal est celui que je chéris le plus, avec la maison où je vis le jour ; c'est là que m'appellent toutes les affections de ma jeune âme.

Là j'ai vu une mère, des larmes dans les yeux, lire sur le marbre froid le nom de son enfant bien-aimé. J'ai vu une femme, la figure couverte d'un long voile noir, agenouillée au pied d'une humble croix, pleurer et demander celui pour qui elle avait tout abandonné. J'ai vu un frère agenouillé sur la tombe de sa sœur

la chère compagne de ses jeux, de ses espérances et de ses illusions. Là j'ai vu une famille en deuil, implorer le Dieu qui frappe et qui pardonne, pour son chef qui n'est plus. Avec ces âmes brisées j'ai compris toute l'étendue de leur malheur, avec elles j'ai pleuré, j'ai prié. Mais jamais, non jamais, je n'ai senti mon cœur se resserrer et souffrir aussi fortement qu'au spectacle d'un orphelin à genoux sur le tertre funèbre où repose celle qu'il appelait sa mère. Il y a là tout un abîme de douleur.

GUSTAVE DE JULLY.

#### NOCES D'ARGENT DU CHEF BENOIT

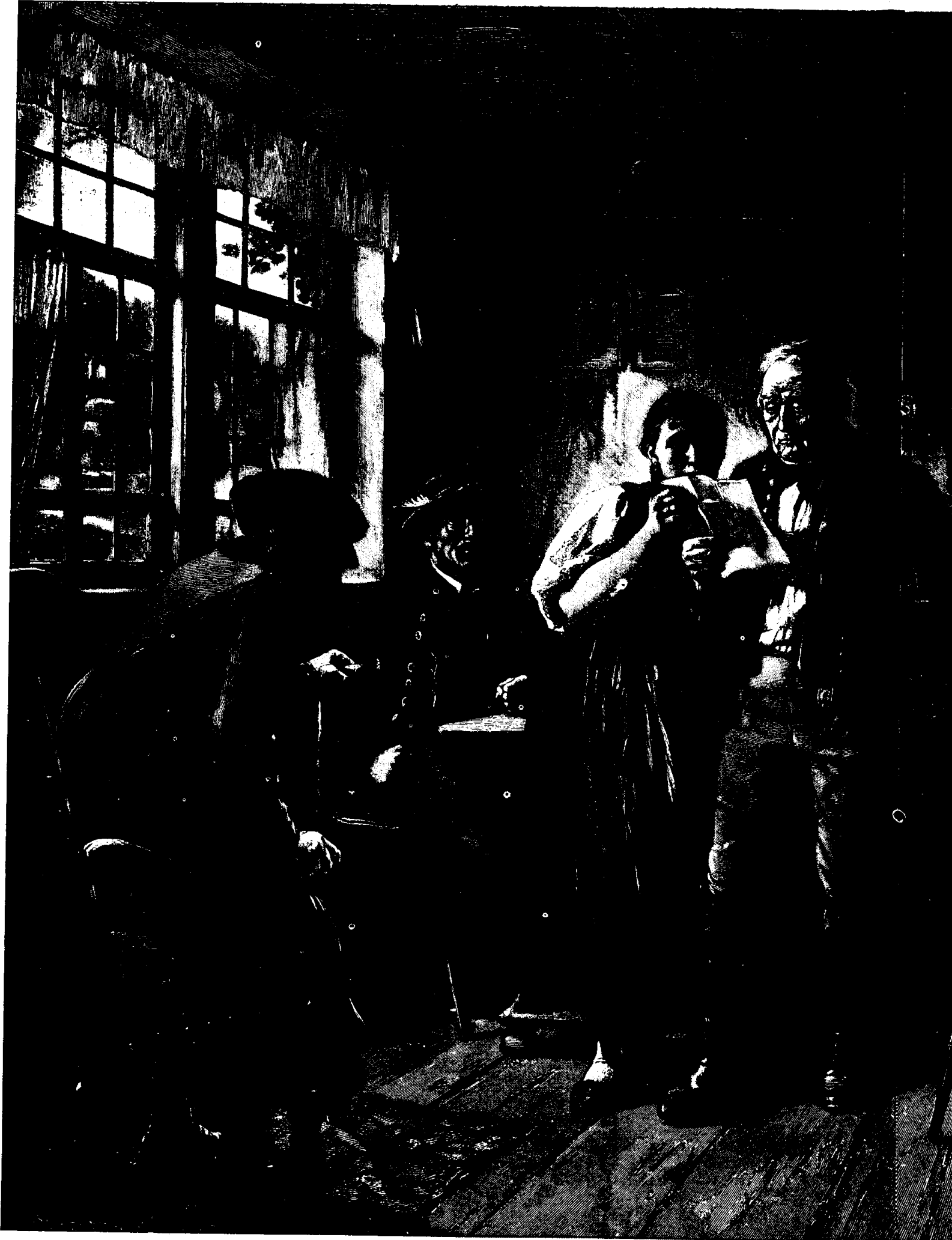
(Voir gravure)

M. Z. Benoit, chef de la brigade du feu de Montréal, a fêté récemment le vingt-cinquième anniversaire de son mariage avec Mme Benoit.

A cette occasion, ses nombreux amis de la cité de Montréal avaient organisé une joyeuse démonstration et multiplié les cadeaux-souvenirs.

On en aura une bonne idée par la jolie photographie que nous reproduisons ci-contre. Cette photographie a été obtenue grâce au système appelé *flash light*, la nuit même de la fête, par M. J.-A. Dumas, artiste photographe, coin des rues Vitre et Saint-Laurent.





ILLUSTRÉ



VAISES NOUVELLES

## PETITE POSTE EN FAMILLE

*J.-H. St-J.*, Saint-Hermas.—Accepté, votre dernier envoi.

*Yrène*, Joliette.—Regrettons de tromper votre certitude, mais nous ne pouvons publier ces vers. De plus, nous avons déjà une collaboratrice qui se sert du pseudonyme que vous proposez.

*Florendy*, Québec.—Nous réservons l'insertion. Nous préfererions vous voir traiter une matière d'intérêt local. Votre sujet a été si souvent traité qu'on pourrait crier au plagiat. Et puis vous ne donnez pas de nom responsable sérieux. Enfin vous avez écrit au recto et au verso des feuillets.

*X...*, Calumet.—Dès le prochain numéro, nous essaierons de faire entrer l'un des gentils envois de Corolle.

*V. de Prairie*, Laprairie.—Entendu, mademoiselle : dans l'un de nos deux ou trois prochains numéros passeront vos *Couvreurs de dot*.

## COURRIER DE LA MODE

## LES NOUVEAUTÉS D'HIVER

Il semble que, cet hiver, la jaquette et les vêtements longs, depuis si longtemps abandonnés et remplacés par le peu confortable collet, doivent reprendre une place privilégiée. Une heureuse combinaison à signaler est celle de la redingote en drap plutôt clair : beige, améthyste ou vert-russe dont une bande, en fourrure foncée, skungs, renard noir, astrakan frisé forme l'ornement riche et distingué, tandis que la pélerine rappelle le collet de si douce mémoire. Des poignets en fourrure, quelquefois surmontée d'une passementerie ou d'une broderie, complètent l'ensemble d'une rare élégance.



SORTIE DE SOIRÉE EN DEUX FOURRURES

Pour sorties du matin, on porte avec avantage le pratique paletot-sac que d'habiles ouvrières ont modifié en une sorte de jaquette courte, vague devant un col évasé montant très haut ; le plus souvent il est en lainage anglais, sans autre garniture que deux rangs de piqûres et des boutons de fantaisie nacre irisée ou autres, car il s'en est créé tous les jours de plus jolis que la veille. Les manches étant moins volumineuses n'exigent plus le collet, et ce que celle-ci perdra en popularité, la jaquette-sac le gagnera en élégance.

La nuance beige, qui s'est tellement portée depuis au moins quatre saisons, va être remplacée par des nuances plus sérieuses. On annonce beaucoup de gros vert, puis une nuance très sombre, presque noire, appelée : tête de nègre, le griâ fer et certains bleus très

spéciaux dont la couleur est si difficile à allier avec d'autres.

Bien que l'on prépare des modèles de jupes dont l'ampleur est froncée derrière, au lieu d'être coupée, la jupe continue d'être à godets : vraiment on pourra dire qu'elle a fait époque. Elle est demi-longue, c'est-à-dire effleurant terre, et ses tuyaux s'allongent progressivement de la taille jusqu'en bas, comme autrefois, avec cette seule différence qu'ils s'étaient moins tout autour. Les tissus dont ces jupes sont faites sont très façonnés, bigarrés, carreautes, pékinés, brochés ; les dessins en sont très brouillés et embrouillés comme à plaisir.

Les manches des corsages sont, non-seulement moins volumineuses, mais, l'ampleur de ce que nous appelions autrefois le ballon remonte de plus en plus. Maintenant, ce n'est pas seulement le bras qui est dégagé, mais les deux tiers de l'avant-bras sont moulés, l'épaule supportant seule un drapé, un bouffant ou un gros nœud papillon. Pour rompre la monotonie d'une manche si longue, on voit courir depuis le poignet jusqu'au sommet de la manche une légère garniture quelconque : c'est une petite dentelle, froncée ou tuyautée, un volant tout étroit, un galon d'entre-deux, un rien, comme largeur, afin que le dessin du bras ne perde rien de ses contours.

Il n'est pas besoin de dire quel succès est promis à la fourrure. La martre et le chinchilla paraissent vouloir l'emporter sur les autres. Le moufflon est bien séduisant, mais il est plutôt considéré comme fourrure de fantaisie. L'astrakan et la loutre demeurent deux fourrures sérieuses et classiques.

Les parures de fourrures vont se porter beaucoup. Elles auront surtout une tendance à former doublure. Un intérieur de collet ou de col, les revers d'une jaquette seront doublés d'une fourrure peu apparente à l'extérieur, mais cependant d'un grand prix. On jouira ainsi du confort que donne la chaleur de la fourrure et le peu qu'on en voit fait deviner le reste.

## A QUOI SERT UN BAL ?

A faire travailler des couturières et des tailleurs qui espèrent confectionner un vêtement avec le moins d'étoffe possible, et le faire payer fort cher.

A faire sortir d'un lieu sûr de magnifiques bijoux qui y rentreront le lendemain.

A montrer des bras nus et des épaules splendides, ou, au contraire, des bras décharnés et des épaules à salières.

A mettre en mouvement, pour une femme, au moins trente personnes, du cordonnier au fleuriste, du gantier au fourreur, de la dentelière au palefrenier.

A réjouir les cuisiniers, les pâtisseries, les glaciers, avec leurs marmitons, garçons et porteurs.

A donner une indigestion de pâtisseries à la respectable mère de la dame qui danse.

A faire souper nombre de gentilshommes des plus distingués qui ont eu soin d'oublier le dîner.

A faire des réflexions philosophiques aux musiciens, pendant les temps d'arrêt, sur la fragilité des choses humaines.

A faire tourner en large, en long, en rond, une foule d'écus qui, sans cela, seraient restés tranquilles.

A faire sourire de dédain une foule de domestiques en habit noir et cravate blanche.

A faire déménager un mobilier une semaine avant, et une semaine après.

A briser quelques meubles.

A faire perdre généralement un bracelet de grande valeur, un collier de perles, un éventail.

A faire enrager le maître de la maison et à lui créer beaucoup d'ennemis.

A faire pleurer les sages.

A faire rire les sots.

A attraper les refroidissements.

C'est par l'agriculture seule que l'homme s'établit dans un pays et qu'il s'y attache par tous les sentiments qui rendent sacré le nom de la patrie.—CANUT.

## PRIMES DU MOIS D'OCTOBRE

## LISTE DES RÉCLAMANTS

*Montréal*.—R. Bissonnette, 58, rue Barré ; Delle Blanche Lamarche, 1463, rue Notre-Dame ; Delle Virginie Bélaïr, 223, rue Iberville ; H.-A. Larue, 68, avenue Laval ; Delle Eva Dubrule, 402, rue St-Antoine ; Joseph Labrecque, 27, rue Mansfield ; Mme E. Leblanc, 138, rue Papineau ; A. Hervieux, 329, rue Dorchester ; Jean Malo, 421, rue St-André ; Siméon Lesage, 11A, rue Cherrier ; J.-B. Sarault, 1746, rue Ste-Catherine.

*Pointe Saint-Charles*.—Mme Napoléon Denis, 640, rue Mullin.

*Sainte-Camégonde*.—X. Lavoie, 1612, rue St-Jacques.

*Québec*.—E. Cloutier, 209, rue Arago, Saint-Sauveur ; Mme Jobin, 300, rue Prince-Edouard, St-Roch ; Omer Drolet, 186, rue St-Olivier, faubourg Saint-Jean ; Bruno Loignon, 43, rue Bédard, Saint-Sauveur.

*Malbaie*.—Fortuna Gingras.

*St-Louis de Gonzague*.—L.-P. Coutlée.

*Joliette*.—J.-H. Hamelin.

*Fraserville*.—L'Union-Littéraire.

*Crysler, Ont.*—Mme J.-B. Lafrance.

*Bouctouche, N.-B.*—Rév. Joseph-A. Lapointe.

*St-Jérôme*.—Joseph Dépatie.

*Ottawa*.—Mme A. Renaud, 342, rue Sussex ; Delle G. Ménard, 105, rue de l'Eglise.

*St-Hyacinthe*.—G. Lessard.

*Valleyfield*.—Frank Wesley.

*Longueuil*.—Mme C. Jodoin.

## NOUVELLES A LA MAIN

Le marquis de Bièvre regardait deux cuisiniers qui se battaient.

Quelqu'un lui demanda :

—Qu'est-ce que ce bruit que l'on entend ?

—Ce n'est rien, dit-il, c'est une batterie de cuisine.

\* \*

Un professeur interroge un jeune cancre sur la grammaire.

—Aimer, quel temps est-ce ?

L'élève, d'un air malin :

—Maman dit que c'est du temps perdu.

\* \*

Retour des eaux :

—Félicite-moi, dit Agénor à sa femme ; je suis complètement guéri de mes rhumatismes !

—Oui, mais voilà : à présent, nous ne saurons plus jamais quand le temps va changer !

## GRAVURE-DEVINETTE

LES DEUX ORPHELINES REGRETTANT LEUR MÈRE



C'EST LA FRANCE ! TROUVEZ-LA

## LE CADET DE LA VÉRENDRYE

OU LE

## TRESOR DES MONTAGNES DE ROCHES

*(Episode d'un voyage à la découverte de la mer de l'Ouest, en 1750-51-52)*

DÉDIÉ A M. BENJAMIN SULTE

V

UNE PAIRE DE COQUINS

Le matin qui suivit la nuit du meurtre de la rue Notre-Dame vers les sept heures, un gaillard, de singulière apparence, entra à l'auberge du Grand Trappeur, rue Saint-Paul.

Ce personnage que Lagarde, l'aubergiste, salua du nom de Brossard, s'installa à une table près de la fenêtre de la rue. Il interpella le maître de céans d'une voix rude.

—Hé ! père Lagarde, dit-il.

Et, d'un geste de la tête, il lui fit signe de venir à lui.

L'aubergiste, d'un air mécontent, s'approcha, se disant que si Brossard voulait encore avoir à crédit, eh bien ! non, il ne le ferait pas ! il en avait trop donné jusqu'ici du crédit, pour continuer encore.

Il fut agréablement surpris et réjoui, quand il s'entendit dire :

—Dérisez donc votre beau visage, Lagarde mon ami, car je suis certain que ce que je vais vous apprendre vous plaira. . . . Faites-moi mon addition de ce que je vous dois, je viens vous payer.

A ces mots, Brossard tapa sur la poche de son habit, qui rendit un son métallique.

Aussitôt, la face rubiconde du maître du Grand Trappeur se rasséréna.

—Ah ! je savais bien que je ne perdrais rien avec vous, cher M. Brossard ! . . . Et puis, avec cela . . . le brave homme allait dire : il n'y a pas de presse, vous savez. . . . Mais il se ravisa et dit : Avec cela, est-ce que vous ne consommerez pas quelque chose, ce matin ? l'air est trop vif, piquant, et, tenez ! j'ai de quoi dans ma cave, frais arrivé de France, qui vous réchauffera le sang !

—C'est bien, apportez-en une bouteille pour commencer, en attendant un ami et le déjeuner, que vous allez me préparer.

—Ah ! tout de suite, mon bon M. Brossard.

Et le bonhomme s'élança au cellier pour rapporter ce que demandait son hôte, puis à la cuisine ordonner le déjeuner.

—Maintenant, se disait ce dernier, j'espère que Lanouiller ne tardera pas trop, autrement, j'aurais besoin pour rien. . . .

Pendant qu'il ingurgite quelques coups d'eau-de-vie, et qu'il est en pleine lumière, je me permettrai de le croquer sur le vif.

Brossard, devant jouer un rôle important dans ce récit, il convient que j'en donne une petite description, au physique seulement, car au moral le lecteur pourra le juger bientôt.

Cet homme ne dépassait pas la moyenne, environ cinq pieds cinq pouces, un peu maigre, mais moins que ne le faisaient paraître ses pommettes saillantes. Son visage était jauni par le hâle et rougi par un usage immodéré et prolongé de méchantes liqueurs enivrantes, vrais toxiques.

Il louchait de l'œil gauche, et quand un rictus entr'ouvrait sa bouche et mettait à nu quelques dents jaunes et ébréchées, on ne pouvait réprimer un frisson de crainte en songeant avec effroi que la rencontre de cet individu, dans un endroit isolé ou tard le soir, n'importe où, ne serait pas bonne à faire.

Tout à coup, un homme parut sur le seuil de l'auberge.

Un nouveau personnage venait d'entrer. Brossard eut une exclamation joyeuse.

—Tiens ! Lanouiller ! . . . Arrive donc ici, paresseux ! lui cria-t-il. Il y a longtemps que l'on t'attend !

Lanouiller obéit et prit place vis-à-vis de Brossard.

—As-tu déjeuné ? demanda ce dernier ?

—Non.

—Alors, ça se trouve bien, tu partageras mon repas, et pendant que nos dents travailleront, nous parlerons. . . . car j'ai une importante chose à te communiquer.

Et jetant un coup d'œil dans la salle pour s'assurer qu'ils étaient seuls, il dit plus bas :

—Si tu veux coopérer avec moi dans une petite affaire où tu ne

courras aucun danger, notre fortune est faite, à tous deux ! . . . Nous aurons de l'or. . . . des monceaux d'or ! . . .

—Dis-tu vrai ? répliqua Lanouiller, surexcité.

—Là ! là ! fit Brossard. Ne te monte pas si vite ; garde un peu plus de pouvoir sur tes nerfs. . . . Il ne faut pas que nous attirions l'attention de maître Lagarde, que j'entends venir avec mon déjeuner.

L'aubergiste entra, suivi d'un aide, et en un tour de main, un repas succulent s'étalait sur la table. Les narines des deux lurons se dilatèrent et aspirèrent avec volupté le fumet des viandes placées devant eux.

Ne songeant qu'au présent, ils attaquèrent avidement le déjeuner, n'étant point habitués à pareille bonne fortune.

D'amples libations arrosèrent leur repas.

Enfin, quand ils eurent englouti presque tous les mets servis, Lanouiller songea le premier aux affaires.

—A présent, parle ! dit-il, je t'écoute avec la plus grande attention !

—C'est ça ! . . . Eh ! bien, figure-toi qu'hier matin j'ai retrouvé une ancienne connaissance, qui avait suivi MM. de la Vérendrye dans plusieurs expéditions. . . . Tu sais, ceux qui pénétrèrent dans l'ouest jusqu'aux montagnes de roches, en 1743 ?

—Oui ; même que le père doit repartir au printemps pour ces régions lointaines. . . . à la découverte d'une mer ? . . . Faut aimer à se promener, car, pour ce que ça enrichit ! . . .

—Il arrive parfois, mon cher Lanouiller, qu'en voyageant ainsi on peut trouver un trésor. . . .

—Bast ! En a-t-il trouvé, lui, M. de Varennes ?

—Non ! . . . Il ne travaille que pour la gloire. . . . et Dame Fortune est toujours aveugle pour lui.

—As-tu été plus heureux, toi ? . . . Aurais-tu trouvé un second Pactole ? . . .

—Oh ! non ! . . . mais. . . .

Eh bien ! tu vois. . . . interrompit Lanouiller.

—Mais, laisse-moi finir ! . . . si je n'ai pas eu la main chanceuse, j'en connais un qui l'a eue. . . .

—Va-t en, blagueur !

—Puisque je te le dis ! . . . d'ailleurs ne pense pas que j'ai passé à ton domicile, ce matin, uniquement pour le plaisir de t'offrir à déjeuner avec moi ! . . . Ecoute donc, et ne m'interromps plus.

—Je disais donc que j'ai renouvelé connaissance avec un ancien compagnon de voyage. . . . qui n'avait plus le sou. . . . mais lui ne m'a pas reconnu.

—La nuit précédente, le sort m'avait favorisé au jeu, et j'avais des jaunets dans ma poche. Donc, quand je vois le peau-rouge. . . . Tiens, ie ne t'ai pas dit que c'en était un ? . . . et que je m'aperçois qu'il ne me reconnaît pas, je lui offre un petit coup. . . . parce que tu sais—ou tu ne sais pas—de l'eau-de-vie, il n'y a rien comme ça pour renouveler l'amitié avec les peaux-cuivrées. . . . Mon homme ne refuse pas, et, en sirotant notre liqueur, je lui dégoise cinquante choses du passé qui lui prouvent que je le connaissais bien. Je lui offre d'autres verres, que le gaillard avale gaiement. Et nous devenons bons amis, le Bison et moi. . . .

—Le Bison ! Celui qui a été assassiné la nuit dernière ?

—Oui.

—Mon chef, monsieur le sub-délégué de l'Intendant, m'a fait avertir de cette affaire, et dire qu'il aurait besoin de mes services plus tôt que d'habitude, ce matin, pour prendre en note ce que l'enquête, qu'il veut faire, lui révélera.

—Je payai plusieurs consommations au pauvre diable qui, lorsque l'eau-de-vie eût noyé sa raison, s'oublia dans sa reconnaissance pour ma bonté envers lui, à me dire qu'il m'en récompenserait un jour. . . . après son retour de l'expédition qui s'organisait. . . . qu'il me donnerait de l'or au centuple pour l'argent que je dépensais à lui payer de l'eau-de-feu.

—Je compris immédiatement que l'Indien connaissait l'endroit d'une mine d'or, et je résolus, si possible, de me rendre maître de son secret. . . . Je fis semblant de douter de ses paroles. Cette ruse eût son effet ; il se fâcha de mon manque de foi à son égard.

—Le Bison n'a pas la langue fourchue, me dit-il, il dit vrai, et pourrait prouver, confondre le visage pâle. . . .

—Voyons-les donc ces preuves, dis-je en ricanant, mais le vieux chef avait éventé mon stratagème, et après cela, je n'ai pu lui tirer une parole du corps sur ce sujet.

—Néanmoins, je ne me tins pas pour battu.

—Je voulus avoir ces preuves que le bonhomme pouvait produire—cela devait être un écrit—et je m'attachai à mon sauvage. Je simulai un vif regret d'avoir douté de ses paroles ; je fis le bon ami, et j'allai jusqu'à lui prêter une couple de louis d'or. Enfin, je parvins à endormir sa méfiance, et le soir venu, notre amitié s'était resserrée, et nous buvions ferme ensemble. Cela se passait au Fusil d'Argent sur la rue Notre-Dame. . . .

—Une bonne place, fit Lanouiller.

—Vint la nuit ; il fallut sortir.

Je laissai partir le Bison, mais j'étais sur ses talons. A peine étions-nous dehors que, m'assurant qu'il n'y avait personne venant de notre côté, je lui enfonçai mon couteau trois ou quatre fois dans le corps. La dernière fois, j'ai dû y laisser mon arme qui s'était fixée solidement dans la carcasse du sauvage. . . . Mais elle ne sera pas un indice accusateur. Je fouillai le vieux et je repris d'abord mes jaunets ; il fallait bien rendre à César, ce qui était à César. . . . et c'est tout ce que je pus trouver sur lui. . . .

—Mais, alors ?

—Minute ! mon cher ! . . . J'avais fini ma besogne, et je contempalais ma victime avec colère.

—Vieille peau-rouge, lui disais-je, j'ai bien envie de te donner des coups de pieds. . . . de m'avoir poussé à te mettre dans cet état inutilement. . . . Pourquoi m'as-tu dit que tu avais des preuves ? . . . Mais, soudain je pensai qu'à l'auberge où le Bison logeait, parmi ses effets—s'il en avait—j'aurais peut-être la clef du mystère.

—A ce moment, mon oreille perçut des bruits de pas se rapprochant.

—Je me blottis dans la porte cochère voisine. Elle était profonde ; et, caché dans l'un de ses angles obscurs, je vis quatre hommes s'arrêter autour du Mandane avec des exclamations d'horreur.

—Ces bonnes gens, fit-il en ricanant, ramassèrent la forme inanimée et la portèrent à l'auberge que nous venions de quitter.

—La curiosité me retint sur les lieux, et bien m'en prit.

—Ah ! pour le secret ? fit l'ami de Brossard. Celui-ci hocha la tête en signe affirmatif, mais avant de continuer son récit se versa une large rasade.

—Cinq minutes après que ces hommes eurent disparu derrière la porte publique de l'auberge, je m'en approchai, et je collai mon œil contre une fente de l'un des volets ; je vis qu'on avait déposé le moribond sur le lit de l'aubergiste. Malheureusement, je ne pouvais entendre ce qui se disait en dedans. . . . et tu sais si je suis curieux.

—Oui, et avec ta curiosité tu finiras mal ! . . .

—Juge un peu de mon étonnement, mon vieux, quand de mon poste d'observation, je constatai que l'indien reprenait ses sens. Je croyais pourtant l'avoir à jamais privé du goût du pain. Il faut que j'entre, me dis-je, et que j'entende ce que l'on va se raconter ! Jouant d'audace, j'ouvris la porte de l'auberge et je me glissai dans la grande salle, aussi silencieusement que la couleuvre. J'y étais à peine que l'ouïe si fine du peau-rouge saisit ma présence, et il eut une crise.

—Lors de ma visite à l'auberge, j'avais observé la disposition des pièces, et je me jetai comme un trait dans une autre chambre, où l'on n'eut pas l'idée de regarder. Peu après, j'écoutais parler le Mandane, qui dévoilait son secret à deux jeunes gens. . . . et sais-tu qui ?

—Comment veux-tu que je le sache ?

—C'est vrai. Eh bien ! c'était messieurs de la Vérendrye et de Noyelles.

—Est-ce vrai ?

—Paraît que le Bison avait une amulette représentant un aigle noir, et que, dans cette image, était le secret.

—Ça se complique. Il devient plus difficile maintenant de mettre la main sur l'amulette.

—Peut-être que non, dit Brossard, mais ouvre grandes tes oreilles. Et c'est à partir d'ici que j'ai besoin de toi pour réussir.

## VI

### UNE SURPRISE

En route, Pierre demanda à Joseph s'il raconterait au juge tout ce qu'il savait concernant les confidences et le trépas du sauvage.

—Non, répondit Joseph. Le secret que m'a révélé le Bison m'appartient désormais, et je ne vois pas qu'il soit sage d'en parler. Il y en a trop qui voudraient en profiter.

—En effet, c'est bien ce que je pense. Mais, il me vient une idée : c'est qu'il serait plus prudent de prendre le contenu de l'amulette et le laisser chez moi, n'emportant que le talisman chez monsieur le juge.

—Très bien ! Pour nous rendre chez ce monsieur, nous passons à ta porte, et cela ne nous retardera guère d'entrer pour nous conformer à ton désir.

—Qui peut avoir donné nos noms au juge inquisiteur ? demanda Pierre.

—Oh ! probablement l'aubergiste.

—En effet, je n'y pensais pas.

Déjà la nouvelle du meurtre se répandait dans la ville, et les deux gentilshommes entendaient sur leur route divers groupes commentant ce crime. Beaucoup se dirigeaient vers l'auberge de la rue Notre-Dame.

La justice avait visité cet endroit, et, par égard pour MM. de la

Vérendrye et de Noyelles, au lieu de les faire appeler au Fusil d'Argent, lors du commencement de l'enquête, le juge les avait priés de se rendre à son bureau pour recevoir leur témoignage.

Ils n'eurent pas à attendre une minute quand ils se présentèrent chez le magistrat. Ce fonctionnaire était inconnu de Joseph, qui avait vécu trop longtemps hors de Ville-Marie, mais tel n'était pas le cas pour Pierre. Les deux hommes échangèrent un salut amical.

—A mon regret, messieurs, dit le représentant de la justice, je suis obligé de vous déranger. Comme vous le savez, un crime a été commis : l'un des Mandanes, de passage dans nos murs, a été assassiné la nuit dernière. Ses confrères crient vengeance ! Ce sont des alliés que nous voulons conserver, et je suis chargé de découvrir le coupable et de le punir sévèrement. Je ne vous retiendrai pas longtemps ; nous allons commencer tout de suite.

Raffermissant ses lunettes sur son nez, il commença son interrogatoire, tandis que maître Lanouiller, son clerc, inscrivait rapidement les réponses.

Il est inutile pour nous de reproduire le récit que Joseph et Pierre firent de ce meurtre.

Seulement, quand ils eurent terminé leurs dépositions, un événement se produisit qui causa une grande surprise à tout le monde—excepté à Lanouiller.

On heurta à la porte du cabinet du juge, et lorsque le greffier ouvrit, on lui remit un pli cacheté, qui venait d'être apporté par un inconnu. Cette missive portait le nom de Sieur Varin, sub-délégué de monsieur l'Intendant.

L'on comprendra facilement la stupéfaction de cet homme, en y lisant une accusation directe d'assassinat contre les sieurs Louis-Joseph de la Vérendrye et Pierre de Noyelles.

C'était bien cela ; on accusait ces deux messieurs d'avoir tué le sauvage Mandane.

Le juge ne pouvait en croire ses yeux, et il relut le court billet devant lui. Les termes ne pouvaient être plus précis. On y donnait même un mobile.

—Messieurs, dit le juge aux deux jeunes gens, je viens de recevoir cette lettre qui, il est vrai, est anonyme. Je vais vous étonner certainement en vous apprenant qu'on vous y accuse d'être les auteurs du forfait de la nuit dernière.

Pierre et Joseph eurent un geste d'horreur, et allaient protester énergiquement contre une accusation aussi infâme, mais le magistrat leur imposa silence, d'un signe de la main.

Il continua :

—Je me hâte de vous dire que je n'en crois pas un mot. Votre réputation est trop bien connue pour que je vous soupçonne un seul instant ; sans compter que vous avez des témoins dans la personne de vos serviteurs pour établir votre présence chez M. de Longueuil et votre départ de la belle fête de notre gouverneur pour rentrer chez vous. . . . mais. . . . (et le juge hésita un peu) mais. . . . voici qu'on vous prêterait un mobile pour ce crime, dans cette lettre. . . . et je suis sûr que vous devez être curieux de savoir lequel ?

—Oui, nous sommes bien curieux de le connaître, dit Pierre.

—On y dit : le vol d'un secret important.

Et reportant ses yeux sur le document sans signature, il lut lentement :

—MM. de la Vérendrye et de Noyelles ont lâchement assassiné le pauvre vieillard indien pour s'emparer d'un secret que renfermait une amulette que le sauvage portait suspendue à son cou. Cette chose représentait un aigle noir. Ce secret doit indiquer l'emplacement d'une mine d'or, d'une richesse fabuleuse."

—C'est tout, fit le sub-délégué en regardant attentivement ses auditeurs. Qu'en pensez-vous ?

Les deux amis se regardaient surpris.

—M. le juge, dit Joseph en avançant d'un pas vers ce fonctionnaire, cette lettre est une infâme machination. Au sujet de cette amulette dont on fait mention, voici ce que j'ai à dire : Après avoir recueilli sur le sol le sauvage presque inanimé, et l'avoir porté dans l'auberge voisine, il revint à la vie. Je connaissais le vieillard de longue date, et quand il me reconnut près de lui, il en fut bien aise. Il comprenait que ses heures étaient comptées et, je suppose, me trouvant alors la personne auprès de lui qu'il aimait le plus ici, il voulut me léguer un supposé secret que cachait une amulette.

—Ce talisman qu'il gardait précieusement en souvenir d'un frère aimé, chef comme lui dans la nation des Mandanes, m'a été donné par le mourant."

Personne ne faisait attention au clerc du juge qui écoutait fiévreusement les paroles de Joseph. Si on l'eût regardé, on aurait certainement remarqué son excitation.

—Brossard ne mentait pas, se disait intérieurement Lanouiller.

—Chez moi, en présence de M. de Noyelles, nous avons réussi à ouvrir l'amulette, et. . . .

RÉGIS ROY.

A suivre



# EN DETRESSE !

TROISIÈME PARTIE

LES HUMBLÉS

(Suite)

Et ce seul mot d'oubli lui amena dans la gorge un sanglot vite étouffé... Promettre d'oublier, c'était mentir... Non, elle se souviendrait toujours...

Daniel revint seul au salon où Valentin l'attendait anxieux.

—Eh bien ? fit le jeune homme... Vous l'avez vue ?

—Oui.

—Que vous a-t-elle dit ?

—Elle ne peut vous voir...

—Je m'en doutais... Elle ne m'aimait pas.

Elle vous prie de lui pardonner... Plus tard, a-t-elle dit, dans quelque temps...

—Hélas !

Il se leva pour prendre congé.

Il avait des larmes dans les yeux.

Excusez-moi, dit-il, de vous avoir dérangé... J'aurais dû deviner que je ne suis plus, que je ne puis plus être qu'un étranger, ici.

—Oh ! mon enfant, combien vous êtes injuste...

—Non, non, un étranger... adieu... adieu...

Et comme Daniel essayait de le retenir, il s'échappa et s'enfuit.

Et Daniel lui-même, après ce qu'il savait, après ce qu'il avait vu, se demandait si vraiment sa fille n'aimait pas Jourdan !

Rentré chez lui, Valentin fut pris d'un désespoir profond.

Dix fois, il voulut écrire à Bérengère.

Ah ! comme il aurait désiré l'humilier de ses reproches !

Il jetait sur le papier des phrases tout enflammées de passion, mais où perçait sa colère, sa jalousie.

Et quand il avait fini, quand il se relisait, il déchirait ses lettres, il les recommençait.

Tantôt c'étaient des protestations... tantôt des reproches...

A quoi bon les unes ? A quoi bon les autres ?

Elle ne l'aimait pas.

Voilà ce que sans cesse il se répétait...

—Je ne la verrai plus... je l'oublierai, moi aussi... disait-il.

Et il essaya, en effet.

Il ne fit plus de tentative pour la rencontrer.

Il ne se présenta plus à l'hôtel d'Hautefort.

Les journaux avaient parlé en ces derniers jours du suicide de Pierre Jourdan et quelque chose avait été connu par le public du motif de ce suicide.

Cela suffisait pour motiver un revirement dans le monde.

Jourdan coupable, c'était Séverac innocent. De ce côté, Valentin était tranquille.

Il réunit dans une enveloppe les feuilles éparses du dossier Lafistole et les fit porter à Daniel avec la lettre suivante :

« Voici la cause de tout le malheur qui a atteint votre famille et la mienne. Détruisez ce dossier. Je ne veux pas le garder plus longtemps. Dites à Bérengère que deux hommes l'ont aimé ardemment. Le premier est mort pour lui prouver cet amour. L'autre laissait déshonorer son père, parce qu'il l'aimait. Qu'elle choisisse entre ces deux amours... entre le souvenir de l'autre, qui n'est plus, et le mien qui subsiste malgré tout ! »

Mais il n'attendit pas la réponse et, quand il sut que le dossier était entre les mains de Daniel, il quitta Orléans le soir même. Où aller ?

Déjà une fois il était ainsi parti, mais il était revenu presque aussitôt.

Cette fois il voulait faire une absence plus longue.

Il resta, en effet, plusieurs mois hors de France.

Il visita l'Espagne d'abord, l'Italie ensuite, promenant partout sa tristesse, essayant de ne plus penser à ceux qu'il avait laissés à Orléans, mais ne pouvant empêcher son esprit de s'y reporter sans cesse.

Aucune distraction n'y faisait.

Les merveilles artistiques de l'Italie le laissèrent froid.

De Marseille à Gênes, à Pise, à Rome, à Naples, à Florence, et dans les petites villes si curieuses de la péninsule, où le moyen âge se

rencontre dans toutes les rues, où se retrouve à chaque pas quelque souvenir des anciennes guerres civiles, rien ne l'émut.

Au contraire, la solitude de ce voyage lui semblait si lourde qu'elle en devint bientôt insupportable.

Il revint par l'Allemagne.

Il était resté six mois parti.

Et pendant ces six mois il n'avait pas écrit une seule fois à Daniel et à Clotilde.

Il n'avait reçu aucune nouvelle d'Orléans.

Son domestique lui-même ignorait son adresse. Il n'avait pas fait renvoyer ses lettres. Il n'avait pas eu besoin d'écrire pour demander de l'argent.

Il se contenta de télégraphier, quand il eut pris la résolution de rentrer, afin de prévenir chez lui de son retour.

Il arriva un soir et s'installa dans son bureau avec autant d'indifférence apparente que s'il n'avait pas fait une absence de six mois.

Il était parti en plein hiver.

Il revenait en plein été.

Une année s'était passée déjà depuis le meurtre de Lafistole depuis la mort du pauvre Séverac...

Une année bien longue et bien remplie de tristesses, hélas !

Des lettres étaient amoncelées sur son bureau.

Il y jeta un coup d'œil.

Il ne déchirait pas les enveloppes.

Il se contentait de regarder l'écriture.

Que cherchait-il.

Une espérance lui était venue, c'est qu'il trouverait là un mot de Daniel, ou de Clotilde.

Où peut-être, qui sait ? de Bérengère elle-même.

Mais il n'y trouva rien.

Il eut un sourire plein d'amertume.

—Je ne m'étais pas trompé, murmura-t-il... C'est fini entre nous... Elle ne m'aimait pas...

Il ne fit aucune visite à l'hôtel d'Hautefort.

Il essaya de reprendre sa vie d'autrefois.

Tout le monde, maintenant, compatissait à ce qu'il avait souffert.

Il avait retrouvé ses anciens amis.

Il avait retrouvé l'honneur.

On le plaignait pour tant de tristesses noblement supportées.

Il fut bien accueilli partout.

Mais à personne il n'osait demander des nouvelles de la famille d'Hautefort.

Cependant Daniel n'avait pas quitté Orléans.

Valentin l'avait aperçu, un jour, de loin.

Il avait cru voir aussi Clotilde et Bérengère.

Daniel avait conservé ses fonctions de juge d'instruction, mais le bruit courait dans la ville—et ce bruit était parvenu jusqu'à Valentin,—qu'il se disposait à donner sa démission.

Il était très fatigué, disait-on, et voulait se retirer à Vilvaudran avec sa famille.

Afin d'éviter ces rencontres, qui dans une ville de province peuvent être fréquentes, Valentin sortait peu.

Mais quelque prudent qu'il fût, il devait arriver un jour où il se trouverait face à face avec Bérengère.

Ce fut ce qui arriva, en effet.

Il rencontra, un soir, sur la place de la Gare, Clotilde et Bérengère.

Elles venaient droit à lui, en causant.

Elles ne semblaient pas le voir.

Impossible pour lui de les éviter sans faire acte d'impolitesse, presque d'impertinence.

Quand elle l'aperçut, Bérengère fit un brusque mouvement de surprise, s'arrêta une seconde, en s'appuyant nerveusement sur le bras de sa mère.

Il salua, respectueux, très troublé et passa.

Les deux femmes avaient répondu par une légère inclination de tête, mais il avait senti peser sur lui, un moment, le double regard de leurs grands yeux noirs étonnés et brillants.

Il continua son chemin.

Il était interdit, tremblant.

Son cœur battait plus vite.

Ah ! comme il l'aimait, cette enfant !... malgré sa jalousie, malgré les mauvaises pensées !

Il avait voulu oublier, mais vainement.

Il n'avait pas vu Clotilde.

Il ne s'était occupé que de Bérengère.

Le regard échangé avait été bien rapide, et pourtant que de choses dans ce regard !

Le sien était plein de passion, mais aussi plein de colère et de reproches !

Il disait :

—Vous avez manqué à la foi jurée, à vos serments, à l'amour promis... Vous m'avez trompé... Et je ne le méritais pas !...

Le regard de Béreugère répondait :  
 — Je ne comprends pas votre colère et je ne m'explique pas vos reproches. . . . Je n'ai manqué à rien de ce que j'ai promis. . . .  
 Et ce regard était triste. . . .  
 Dans ce regard aussi, un reproche. . . . à Valentin. . . . celui de n'avoir pas cru à son amour. . . .  
 Voilà pourquoi le jeune homme était si troublé.  
 Il se retourna vers les deux femmes et longtemps les suivit des yeux.  
 Elles marchaient lentement.  
 Elles ne causaient plus, maintenant.  
 La démarche de Béreugère semblait alourdie.  
 Et elle baissait un peu la tête. . . .  
 Valentin souffrait beaucoup, irrésolu, ne sachant quel parti prendre.  
 Le lendemain et les jours suivants, il passa rue du Châtelet. Mais il ne vit personne.  
 Ce fut au bout de huit jours seulement qu'il aperçut Clotilde et Béreugère.  
 La porte de l'hôtel s'était ouverte à deux battants pour laisser passer la voiture qui sortit de la ville et prit la route de Vilvaudran.  
 Quand la voiture eut disparu, Valentin avisa le domestique qui fermait la porte.  
 Il le connaissait.  
 Le domestique le salua.  
 — J'arrive trop tard, il me semble ?  
 — Oui, M. d'Hautefort est au parquet. Quant à madame et à mademoiselle. . . elles viennent de partir pour Vilvaudran. . . .  
 — Elles reviendront aujourd'hui ?  
 — Assurément. Madame et mademoiselle vont au cimetière faire comme tous les mois leur visite à la tombe de Pierre Jourdan, l'ami d'enfance de mademoiselle.  
 — Ah ! tous les mois ?  
 — Oui, monsieur. . . . Si M. de Séverac veut revenir ce soir ?  
 — Non. . . . pas ce soir. . . . je n'aurai pas le temps.  
 — Devrai-je dire à M. d'Hautefort que monsieur est venu ?  
 — A personne. . . . c'est inutile.  
 — Bien, monsieur. Il sera fait comme monsieur le désire.  
 — Au cimetière ! se disait-il, en se retirant.  
 Était-ce l'amitié seulement qui l'y poussait ?  
 Ah ! s'il avait pu l'y surprendre, sans être vu ! Il aurait peut-être jugé, sur le visage de la jeune fille, de ce qui se passait dans son cœur.  
 Mais arriverait-il avant elles ? Aussitôt qu'elles ?  
 Et une fois arrivé, comment ferait-il ?  
 Il revint chez lui en toute hâte, monta à cheval et partit au galop pour Vilvaudran.  
 Il laissa son cheval à l'auberge.  
 Il demanda à l'aubergiste :  
 — Avez-vous vu passer Mme d'Hautefort et sa fille ?  
 — Oui.  
 Elles sont allées au cimetière ?  
 — Pas encore. Elles se sont rendues directement au château, comme elles font quelquefois. Ce n'est sans doute qu'en retournant à Orléans qu'elles s'arrêteront au cimetière.  
 — J'ai le temps, se dit-il.  
 Et il traversa le village à pied.  
 Le cimetière était en dehors, à cent mètres environ des dernières maisons, entouré d'un mur qui tombait en ruines sur certains points.  
 Cela formait des brèches par lesquelles il pouvait entrer et sortir à volonté et d'où il pouvait, dans tous les cas, regarder sans être vu.  
 Point de monuments dans le cimetière.  
 A peine, de-ci de-là, quelques pierres tumulaires.  
 Des sapins à profusion, droits et tristes, ombrageaient les tombes.  
 Où était, parmi celles-ci, la place de Pierre Jourdan ?  
 Il ne le savait.  
 Il attendit, guettant la route qui mène au château.  
 Un soleil superbe faisait éclater la blancheur poudreuse de la route.  
 La nature était appesantie, comme mourante.  
 Les oiseaux ne chantaient pas.  
 Et pas un souffle d'air ne faisait onduler autour de lui les moissons presque mûres.  
 Tout à coup, dans le lointain, un nuage de poussière.  
 C'est la voiture, sans doute !  
 Le nuage se rapproche, et il ne se trompe pas.  
 C'est la voiture de Mme d'Hautefort.  
 Clotilde et Béreugère entreront par la grille.  
 Il se dissimule derrière le mur et reste attentif.  
 La voiture s'arrête devant la grille.  
 Clotilde en descend la première.  
 Puis, c'est Béreugère. Et celle-ci tient à la main un bouquet.

Elles entrent. Elles avancent lentement, recueillies, sous les sapins, entre les rangées de tombes.  
 Elles vont là-bas, tout au bout du cimetière, vers l'endroit où le mur écroulé laisse apercevoir un coin de la campagne ensoleillée.  
 C'est là que se cache Valentin.  
 Il les suit du regard. Il ne perd aucun de leurs mouvements.  
 Mais c'est Béreugère surtout qu'il examine.  
 Elles viennent d'arriver auprès d'une tombe très simple.  
 Sur la tombe, une croix de marbre portant une inscription.  
 Et autour des bras, suspendues des couronnes.  
 Des fleurs sont plantées de chaque côté de la tombe, aussi. . . .  
 Et dans un vase, au pied de la croix, Béreugère place le bouquet.  
 Puis elle s'agenouille avec sa mère.  
 Et toutes deux, ayant fait le signe de la croix, se mettent à prier longuement.  
 Les lèvres de Béreugère ne murmurent aucune parole. Elle prie mentalement.  
 Et lui, les yeux ardemment fixés sur elle, cherche à deviner la pensée de la jeune fille.  
 Prie-t-elle pour celui qu'elle a aimé d'amitié ?  
 Prie-t-elle pour celui qu'elle a aimé d'amour ?  
 Ce visage laissera-t-il enfin deviner le secret de l'âme ?  
 Elle est pâle. . . . et pourtant, il semble à Valentin qu'elle est moins fatiguée qu'autrefois, six mois auparavant.  
 Seulement, en elle, toujours un grand air d'abattement.  
 Et ses yeux humides, au souvenir de celui qui n'est plus, laissent échapper des larmes.  
 Pleure-t-elle sur son amour ?  
 Et quelque chose d'aigu traverse le cœur de Valentin.  
 Le soupçon jaloux, toujours.  
 Béreugère et Clotilde restent longtemps agenouillées.  
 Il semble à Valentin qu'elles ne peuvent s'éloigner de cette tombe.  
 En vain il se dit que les regrets qu'elles manifestent sont bien naturels, puisque Pierre Jourdan les a sauvées toutes d'eux et qu'il est mort pour elles.  
 La jalousie est la plus forte.  
 Il ne voit pas, en Béreugère, de regrets pour ce dévouement héroïque, de reconnaissance pour cette mort, il ne voit que des larmes versées sur l'amour perdu.  
 Enfin elle s'arrache à cette tombe.  
 Elle a fini de prier.  
 Elle se relève en faisant le signe de la croix.  
 Elle s'éloigne à pas lents, comme à regret, mais elle tourne la tête à chaque pas.  
 Elle monte en voiture.  
 Et avant qu'elle ne disparaisse derrière le mur qui clôt le cimetière, Valentin a encore le temps de la voir qui s'essuie les yeux.  
 Et il part de là, une rage dans le cœur.  
 Elle l'aimait ! . . .  
 Des jours se passent encore.  
 Il est malheureux. Jadis, du moins, quand il traversait les situations terribles que nous avons racontées, il avait pour le consoler, le soutenir, l'amour de Béreugère.  
 Car, en ce temps là, il se croyait aimé.  
 Maintenant, il ne lui restait plus rien de cet amour.  
 C'était sa conviction  
 Pourtant, il reçut à quelques jours de là une lettre de Daniel qui lui disait :  
 " Mon cher enfant, puisque vous êtes de retour à Orléans, comment se fait-il que vous ne veniez pas nous voir. A quelles préoccupations obéissez-vous en négligeant ainsi, comme de parti pris, ceux qui vous aiment le plus ? "  
 Il ne répondit pas tout de suite à cette lettre.  
 Se rendrait-il à cette invitation ?  
 N'était-ce pas courir au-devant d'une nouvelle douleur ?  
 Mais pouvait-il refuser ?  
 En somme, il n'avait pas revu Béreugère depuis longtemps.  
 Il voulait avoir une explication avec elle.  
 Il se rendit rue du Châtelet, un soir.  
 Daniel, Clotilde et Béreugère étaient au salon. Aucun d'eux ne parut surpris de l'arrivée de Valentin.  
 Celui-ci s'était dit :  
 — Mon entrée produira sans doute une émotion. . . . du trouble. . . . de la gêne. . . .  
 Et au contraire, ceux qui étaient là, l'accueillirent comme s'il était venu la veille, comme si rien d'extraordinaire ne s'était passé.  
 Si Valentin avait été plus calme, il se serait dit qu'il n'y avait qu'en son cœur seulement que grondait l'orage et que l'affection qu'il avait toujours rencontrée dans cette famille n'avait en rien changé.

L'ARGENT EST RARE

Il ne faut donc pas le gaspiller et réfléchir avant de le dépenser. Lorsque l'on peut avec un flacon de *Baume Rhumal* se guérir facilement d'un rhume même opiniâtre, à quoi bon aller dépenser quatre fois le prix d'un flacon de ce merveilleux spécifique français, pour une autre préparation coûtant beaucoup plus cher et ne produisant pas les effets satisfaisants que l'on obtient par l'emploi judicieux du *Baume Rhumal*. On en a 16 cueillerées pour 25 cts. Pourquoi irait-on "payer quatre fois" ce prix pour la même quantité d'un produit inférieur? Ne gaspillez pas votre argent et rappelez-vous que le *Baume Rhumal* est le plus efficace de tous les remèdes préconisés pour le traitement de toutes les maladies de la gorge et des poumons. Dans toutes les Pharmacies et Epiceries.

CHOSSES ET AUTRES

—L'archevêque de Cantorbéry reçoit \$75,000 par an.

—Les pommes se vendent 50 cts le baril dans l'Etat de New-York.

—Un inventeur a imaginé un petit appareil enregistreur qui donne le poids du poisson en train de mordre à l'hameçon au fond de l'eau.

—L'Etat du Rhode Island compte actuellement 60,000 de nos compatriotes nés tant aux Etats-Unis qu'au Canada.

—Les trois seuls états, où les femmes avaient droit de suffrage, ont été tous trois remportés par Bryan.

PAR EXCELLENCE

Appliquez au mal son remède : au rhume, à la toux, à la grippe, à la bronchite le spécifique par excellence, le *Baume Rhumal*. 25 cts partout.

—Cette semaine, une étrange représentation sera donnée au Théâtre Français, rue Sainte-Catherine. Cette pièce, intitulée *In Morocco*, au Maroc, et elle est très semblable au nouveau drame de Hall Caine, que l'on nomme *The Scapgoat*. Ceux qui ont lu cet ouvrage dramatique assisteront avec plaisir aux représentations de *In Morocco*. Ce drame n'a aucune ressemblance avec ceux qui ont déjà été représentés, et il se recommande de lui-même au public par son originalité. Le tout est d'un effet splendide de romantique.

Matinées tous les jours. Prix populaires : 10c, 20c et 30c.

—Le prince Ferdinand, de Bulgarie, fait la cour aux sciences, cultive la musique, parle couramment une demi-douzaine de langues, et fait également bien toutes sortes d'autres choses.

—La princesse Béatrice d'Angleterre est une enragée collectionneuse de photographies. Outre les quelques 800 photographies distribuées à travers ses appartements, elle en possède plusieurs milliers soigneusement mises de côté.

—Les habitués du Théâtre Royal demandent toujours du burlesque, et encore du burlesque. Ils vont être servis à souhait. La grande attraction de cette semaine est *The London Gaiety Girls*, venu directement de Boston où elles ont terminé leur engagement. La représentation commence par une production musicale de Barletta, intitulée "Century Club," ou "l'amour en bicyclette." Il y a ensuite plusieurs autres scènes au cours desquelles paraît Miss Rol'a White, connue dans le monde entier. La représentation se termine par une grande scène burlesque intitulée : "The tramps Astronomers," où paraît la troupe entière. C'est là qu'on peut voir à nu les pieds de bois des sœurs Chappeli et bien d'autres.

Prix : matinées 10 et 20c, et 10c extra pour sièges réservés le soir.

LA MEILLEURE Médecine de Famille

Qu'elle ait jamais connue. Lettre de louanges d'une dame de New York sur les

Pilules d'Ayer.

"Je prends les Pilules d'Ayer depuis bien des années et j'en ai toujours obtenu les meilleurs résultats. Pour les affections du foie et de l'estomac, ainsi que pour la guérison des maux de tête qui en résultent, les Pilules d'Ayer ne peuvent pas être égalées. Quand mes amis



me demandent quel est le meilleur remède pour les désordres de l'estomac, du foie ou des intestins, je leur réponds invariablement: Les Pilules d'Ayer. Prises à temps, elles arrêtent un rhume, empêchent la grippe, coupent la fièvre et règlent les organes digestifs. Elles sont faciles à prendre, et sont, en effet, les meilleures médecines de famille que j'aie jamais connues."—Mrs. MAY JOHNSON, 368 Rider Ave., New York City.

Les Pilules d'Ayer

Les plus hautes Récompenses à l'Exposition de Chicago.

PAS UN SEUL

De tous les remèdes préconisés contre les rhumes, la toux, la grippe et la bronchite, il n'y en a pas un seul qui ait accompli autant de guérisons que le *Baume Rhumal*. De là son immense popularité, 25c le flacon, partout.

LA CONSOMPTION GUÉRIE

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les Affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses; après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Envoyer par la poste un timbre et votre adresse. Mentionner ce journal.

W. A. NOYES, 320 Powers' Block, Rochester, N.-Y.

DENTIER GARANTI—\$10.00

Dents posées sans palais. Obturation en or, platine, ciment, extraction sans douleur.

A. E. VADEBONCEUR, L.C.D.

Chirurgien-Dentiste, 205 rue St-Hubert

La Santé sûre et à bon Marché

Les fameuses PILULES ROUGES de Dr Coderre font des miracles

Femmes Pâles et Faibles rétablies à vue d'œil. — Ces Pilules sont Renforce-santés, Purifiantes et Toniques

Un remède approuvée par l'Académie de Médecine de Paris, est chose rare en Amérique.

C'est un fait à noter, et nous en félicitons la Compagnie Chimique Franco-Américaine, de North Adams, Mass, sur la grande marque d'approbation accordée aux *Pilules Rouges* du Dr Coderre, les savants membres de l'Académie de Médecine de Paris.

Quelques détails sur cet étonnant remède : La savante composition de ces *Pilules Rouges* est due au célèbre Dr Coderre, de l'Hôtel-Dieu : elles sont le résultat de plusieurs années d'expériences dans les Hôpitaux ; elles renferment de grandes propriétés curatives, en conséquence elles ont été recommandées par les plus célèbres médecins de Paris et d'ailleurs, approuvée par l'Académie de Médecine et plusieurs communautés religieuses.

Nous voyons très souvent de jeunes personnes atteintes de ces terribles maladies, souffrir durant des années dans un état dégoûtant et malheureux présentant, au lieu d'un beau teint rose dû à celles qui ont la santé, une pâleur effrayante, accompagnées d'extrêmes faiblesses, et très fortunées si des maladies ne viennent pas se joindre à ces premières affections ; car il arrive très souvent qu'elles sont négligées et, dans ces cas là, elles se terminent toujours par la mort.

Nous ne saurions trop recommander l'attention des mères de familles et des jeunes filles sur ces cruelles maladies, et nous leur conseillons d'appliquer le remède en temps.

Les *Pilules Rouges* du Dr Coderre sont pour les femmes et les jeunes filles seulement. Le savant Dr Coderre n'a jamais prétendu que ses *Pilules Rouges* guérissent tous les maux, mais ce dont il était bien certain c'est qu'elles pouvaient guérir les maladies particulières aux femmes et aux jeunes filles, et il avait raison.

Messieurs les docteurs Mérat et de Lens, membres de l'Académie de Médecine à Paris, ont dit.

"Cette préparation mérite la plus haute recommandation de la part des médecins, toutes nos expériences avec ces *Pilules* ont résultées en guérisons promptes et permanentes."

M. le docteur Bouchardat, professeur à la faculté de Médecine et membre de l'Académie de Médecine ; ajoute.

"C'est la plus simple, la meilleure et la plus économique des préparations."

Les Sœurs de la Providence, disent : Elles augmentent la matière colorante du sang, donnent un beau teint et de la force c'est la meilleure des préparations dont nous nous servons.

L'Editeur du Journal des Connaissances Médicales ; dit

"Aucune préparation ne peut être mise dans la balance contre les *Pilules Rouges* du Dr Coderre."

N. B.—En nous écrivant, notre médecin vous donnera tous les avis nécessaires au prompt rétablissement de votre santé ; il répondra à toutes les questions que vous pourrez lui faire regardant votre maladie, sans jamais se faire payer.

Les *Pilules Rouges* du Dr Cederre sont en vente chez tous les marchands de remèdes, ou nous les enverrons par la Poste sur réception du montant.

Prix 50 centims la boîte ou 6 boîtes pour \$2.50. Manufacturées seulement par la

Cie CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE North Adams, Mass.

J. EMILE VANNIER

(Ancien élève de l'école Polytechnique

INGÉNIEUR CIVIL, ARPEUTEUR

107, RUE SAINT-JACQUES

"BATISSE IMPÉRIALE" MONTRÉAL

PAPIER FAYARD et BLAYN

GUÉRIT RHUME: Irritation de Poitrine, Influenza, Douleurs Rhumatismales, Blessures, Plaies

Topique exel. contre CORS, ŒILS-de-PRÉRIEX.—1 f. t. Pharmacie.

Banque Ville-Marie

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de trois par cent sur le capital payé de cette institution a été déclaré pour la moitié de l'année courante, et que le dit dividende sera payable à son Bureau principal, en cette ville et à ses succursales, le et après MARDI, le PREMIER jour de DÉCEMBRE prochain.

Les livres de transfert seront fermés depuis le 16 jusqu'au 30 de Novembre prochain, les deux jours inclusivement.

Par ordre du comité, W. WEIR, Président.

Montréal, 21 octobre, 1896.

V. ROY & L.-Z. GAUTHIER,

Architectes et évaluateurs

162, RUE SAINT-JACQUES, 162

(Block Barron)

VICTOR ROY

L.-Z. GAUTHIER

TELEPHONE : 2113

Librairie Française

G. HUREL

1615, Notre-Dame, Montréal

Journaux français. Romans nouveaux, publications diverses, artistiques et populaires Gravures, Chansons, etc.

Livres d'occasions, achat et vente. Nous importons de Paris, en trois semaines toutes les commandes qui nous sont faites. Prix spéciaux pour marchands.

LA NOUVELLE REVUE

18, Boulevard Montmartre, Paris

Directrice : Mme Juliette Adam

PARAIT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

	Un an	6 mois	3 mois
ABONNEMENT	Paris et Seine	50f	28f
	Départements	56f	29f
	Etranger	62f	32f

On s'abonne sans frais : dans les bureaux de poste, les agences du *Crédit Lyonnais* et celles de la *Société générale de France* et de l'Etranger.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Le VIN à l'EXTRAIT de FOIE de MORUE PRÉPARÉ PAR M. CHEVRIER

Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe, à Paris

possède à la fois les principes actifs de l'HUILE de FOIE de MORUE et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. — Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. Son effet, comme celui de l'HUILE de FOIE de MORUE, est souverain

CONTRE : la SCROFULE, le RACHITISME, l'ANÉMIE, la CHLOROSE, la BRONCHITE et toutes les MALADIES DE POITRINE.

EXIGER LA SIGNATURE : CHEVRIER

Un PRÊTRE de Rome a TROUVÉ le SECRET de GUÉRIR de l'ANÉMIE — DÉBILITÉ GÉNÉRALE — DYSPEPSIE — MANQUE D'APPÉTIT — FIEVRES — ÉPUISEMENT, etc., avec les PILULES ANTONIO

toniques, dépuratives, reconstituantes. 2 fr. Pharm. MALAVANT, 19, r. des Deux-Ponts, PARIS

Dépôt à Montréal : ARTHUR DÉCARY.



L'Expérience d'un Curé Canadien.

SAINT PAULIN, QUE., CAN., Fév. 10, 1890.

Il me fait plaisir de témoigner de l'excellence du Tonic Nerveux du Père Koenig. Souffrant depuis longtemps de débilité nerveuse due à la dyspepsie, je suis certain, qu'il s'opéra en moi un grand changement depuis que je prends votre remède, mes nerfs sont mieux et ma dyspepsie disparaît promptement; des résultats semblables ont été obtenus par beaucoup de mes confrères. Je le considère entièrement efficace et propre à guérir toutes maladies nerveuses et autres qui en dépendent.

J. E. LAFLECHE, Curé.

Le Rév. J. Marceaux écrit de Wallagrass, Maine, mars, 1893. Le Tonic Nerveux du Père Koenig a été recommandé par moi et a guéri la danse de Saint Guy et l'Épilepsie.

**GRATIS** Un Livre Précieux sur les Maladies Nerveuses et une bouteille échantillon, à n'importe quelle adresse. Les malades Pauvres recevront cette médecine gratis. Ce remède a été préparé par le Rév. Père Koenig, de Fort Wayne, Ind., depuis 1876 et est maintenant préparé sous sa direction par la

KOENIG MED. CO., Chicago, Ill. Chez tous Pharmaciens, à \$1 la bouteille ou 6 pour \$5.00.

AGENTS

E. McGales, 2123, Notre-Dame, Montréal. Laroche & Cie Québec.



Faussees dents SANS PALAIS

Couronnes en or ou en porcelaine posée sur de vieilles racines.

Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux.

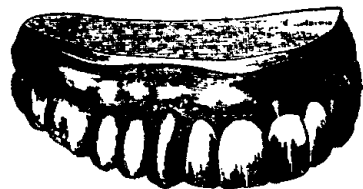
Dents extraites sans douleur chez

J. G. A. GENDREAU, Dentiste,

20, rue St-Laurent, Montréal. Tél. Bell 2818.

DENTISTE

Nouveaux procédés américains pour plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus résistante que le ciment, imitant parfaitement la dent.



Nouveau métal pour palais, extra léger. Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.

A. S. BROSSEAU, L.D.S.

No 7, RUE SAINT-LAURENT, MONTRÉAL

Débitures Municipales

Bons du Gouvernement et de Chemins de Fer

VALEUR DE PLACEMENT

ACHETÉS ET VENDUS

Toujours en mains un grand nombre de valeurs propres à être déposées au gouvernement ou des placements de fonds en fidéjussés.

Les municipalités qui ont besoin d'emprunter trouveront avantage à se mettre en relations avec

R. WILSON SMITH,

BATISSE 'BRITISH EMPIRE,' MONTRÉAL. Achète des débitures et autres valeurs désirables.



LIQUEURS ET ELIXIR VÉGÉTAL

DE LA

GRANDE CHARTREUSE

EN VENTE

Chez tous les Importateurs de Vins et Liqueurs, Epiciers en gros et en détail.

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS.

SEUL AGENT AVEC MONOPOLE POUR LE CANADA :

La Compagnie d'Approvisionnements Alimentaires (Ltee) 87 et 89, rue St-Jacques, Montréal.

32272 80-11-07



LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE SCULPTURE

A RESPONSABILITÉ LIMITEE

Société fondée dans le but d'encourager et d'aider l'art de la Sculpture

Incorporée par lettres patentes le 18 Juin 1895

FONDS CAPITAL \$50,000

Distribution chaque mercredi

Prix importants distribués depuis le 1er Août 1895 :

S. Clairmont, Rigaud, P. Q. \$1500 00	A. Onimet, Montréal, P. Q. \$250 00
F. Denis, Rockland, Ont. 1500 00	Jos. Gauthier, " 250 00
J. Clément, Montréal, P. Q. 1500 00	A. Dupré, " 100 00
T. E. Barbeau, " 1500 00	B. Richard, " 100 00
O. Lafortune, " 1500 00	F. Huot, " 50 00
J. E. Ecrément, " 1500 00	Napoléon Faguy, Québec ... 50 00
Pierre Germain, Villa Mastai, St-Roch, Québec. 1500 00	Georges Lagacé, " 50 00
W. McKinnon, Québec, P. Q. 500 00	A. X. Labrosse, Vankleek Hill 25 00
L. N. Rioux, " 500 00	Dme Bissonnette, Mont., P. Q. 25 00
Osias Chartrand, Ste-Anne de Prescott, Ont. 500 00	Jos. P. Bélair, " 25 00
Francis Parent, de la brasserie de Beauport. 500 00	S. G. Bergevin, " 25 00
J. B. A. David, Montréal. 500 00	Jules Couture, " 25 00
H. Christin, Longueuil. 400 00	Esdras Vigeant, " 25 00
J. M. Dufresne, Assistant Gérant, Banque Nationale, Montréal, P. Q. 400 00	G. Riendeau, jr., " 25 00
Art. St-Germain, Lowell, Mass., U. S. A. 400 00	Dame Marcoux, " 25 00
Eph. Rousseau, Montréal, P. Q. 400 00	James Guay, " 25 00
T. Plouffe, Longueuil. 250 00	Joseph Roy, " 25 00
	W. Harrison, " 25 00
	J. H. Doray, " 25 00
	J. A. Pigeon, Ste-Anne de Prescott, Ont. 25 00
	G. Constant, Vaudreuil. 25 00

Et des centaines d'autres gagnant depuis \$1.00 à \$100.00, trop nombreux pour les mentionner.

Prix du Billet, 10 Cts. 11 Billets, \$1.00. 100 Billets, \$8.00

Agents demandés dans les districts non représentés

Adressez toutes communications à

La SOCIÉTÉ NATIONALE DE SCULPTURE

J. ED. CLEMENT Secrétaire.

Boîte de Poste 1025.

104 RUE ST-LAURENT, MONTRÉAL.

U. PERREAU AUX DAMES

RELIEUR

No 52, Place Jacques-Cartier, Montréal

Spécialités : Reliure de Bibliothèque, Reliure de Luxe, Livres, Blancs, Etc. Relieur pour LE MONDE ILLUSTRÉ. L'outillage le plus complet et le plus nouveau de la ville. Une visite est sollicitée.

Abonnez-vous au MONDE ILLUSTRÉ, le plus complet des journaux français illustrés et littéraires du Canada.

ACADEMIE FONDEE EN 1891

Notre nouveau corsage sans couture est une des merveilles du jour. L'ajustement est parfait sans être obligé d'essayer. Les cours comprennent le Dessin des Patrons, la Coupe, l'Assemblage, l'Essaiage, la Rectification, les Garnitures du Corsage, la Jupe, le Manteau, le Dolman, etc., etc.

ACADÉMIE, 88 RUE ST-DENIS Montréal. Téléphone 6057.

Mme E. L. ETHIER, Principale.

S. Carsley & Cie

A RESPONSABILITÉ LIMITEE MONTRÉAL

1765 à 1783 RUE NOTRE-DAME

Le Plus GRAND MAGASIN DE MONTRÉAL

MARCHANDISES VENDUES

ARGENT COMPTANT

Liste de prix divers

- Manchons en fourrures noires, 65c.
- Collets de tempête, \$1.85.
- Tours de cou en vison, \$1.20.
- Bas de laine pour dames, 14c.
- Corps en laine naturelle de dames, 14c.
- Maillots d'écuyères pour dames, 68c.
- Chapeaux de poupée, 4c.
- Chapeaux en feutre pour dames, 10c.
- Mouchoirs brodés, 4c.
- Chapeaux " Sailors " garnis, 20c.
- Bouquets de roses, 7½c.
- Bouquets de violettes depuis 1c.
- Mouchoirs ourlés pour dames, 3c.
- Dentelle américaine, large, 5c.
- Essuie-mains en toile huckaback, 4c.
- Essuie-mains alvéolés, 2c.
- Bas de cachemire, 2c.
- Chapeaux poil de chameaux, la balance à vendre à 10c.

LA CIE S. CARSLY (Limitée).

AVIS

Les personnes qui achètent au comptant et qui veulent avoir la meilleure valeur possible pour leur argent, doivent aller au magasin de LA CIE S. CARSLY, Limitée.

Ne perdez donc pas votre temps en allant de en magasin; mais venez directement et aux quartiers généraux, savoir au magasin de

LA CIE S. CARSLY (Limitée).

Nouvelles Fourrures

Collets de tempête en bonne fourrure noire, taillés haut, bien doublés et bien finis, \$1.85.

Manchons à l'avenant, seulement 65c. Collets de tempête en opossum, taillés dans les derniers goûts, doublés en satin des mieux finis, \$2.20.

Manchons à l'avenant, seulement \$1.85.

Collets de tempête en mouton de Perse noir, bien frisé, complètement en fourrure, valeur extra, \$3.65.

Manchons à l'avenant, \$2.25. Grande variété de collets de tempête, en phoque de la mer Baltique, en castor en martre de l'Alaska, en phoque du Groenland jusqu'à \$10.

LA CIE S. CARSLY (Limitée).

Gilets d'Hiver

Notre dernier envoi de Gilets d'Hiver pour dames comprend des marchandises très fashionables, les dernières créations des tailleurs de Londres. Les prix varient de \$3.19 à \$35.00.

Un gilet en drap beaver à bon marché, fait dans les derniers goûts, nouvelles manches, collets de fourrure et nouveau dos plissé, valeur spéciale \$3.19.

LA CIE S. CARSLY (Limitée)

1765 à 1783, Notre-Dame